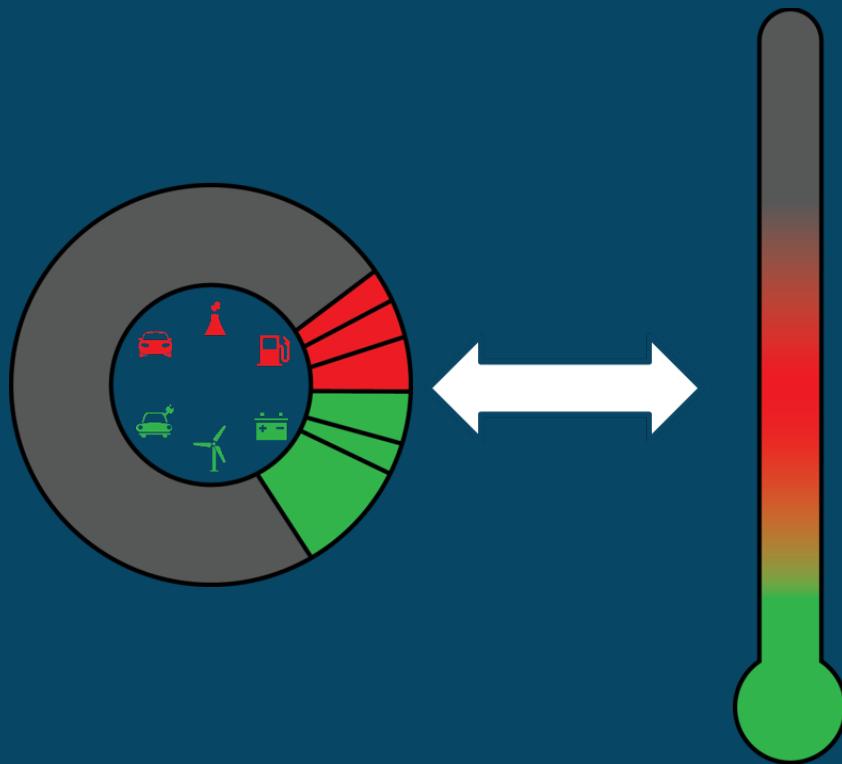


# TEST PILOTE DE COMPATIBILITÉ CLIMATIQUE SUISSE 2017

**MODELE DE RAPPORT POUR INVESTISSEURS**  
BASE SUR UN PORTEFEUILLE MOYEN DE CAISSES DE PENSION ET  
D'ASSURANCES SUISSES

Octobre 2017



# **PARTIE 1:**

## **INTRODUCTION**

# INTRODUCTION

**Le présent document montre, à l'aide des données d'un portefeuille moyen de caisses de pension et d'assurances suisses, à quoi ressemble les rapports de test que les participants ont reçu pour leur portefeuille individuel. En plus, information additionnelle du briefing pour les participants était ajouté.**

Nous vous remercions de votre participation au test d'alignement des portefeuilles d'investissement avec l'objectif climatique 2°C, proposé par l'Office fédéral de l'environnement (OFEV) et le Secrétariat d'État aux questions financières internationales (SFI).

Les dangers du changement climatique ont été clairement démontrés par le groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC, 5ème rapport 2017). Une élévation de la température de la surface terrestre au XXI<sup>e</sup> siècle est inévitable. Engendrant dans de nombreuses régions et selon tous les scénarios des vagues de chaleur et des précipitations extrêmes plus intenses, plus longues et plus fréquentes. Les risques associés à de tels phénomènes météorologiques extrêmes sont, avec une élévation de températures de 1 à 2°C au-dessus du niveau préindustriel, d'ores et déjà considérés comme étant « modérés à élevés ».

Sans mesures supplémentaires pour réduire les émissions de gaz à effet de serre, le réchauffement climatique dépassera, d'ici à 2100, de 4°C le niveau de l'ère préindustrielle. Cela engendra un niveau « élevé » à « très élevé » de risques de catastrophes naturelles, de menaces pour la sécurité alimentaire mondiale et régionale, ainsi que de conflits et de flux migratoires associés. L'intensité précise du changement climatique qui entraînerait des ruptures abruptes et irréversibles reste indéterminée. Cependant, il est généralement admis que les changements liés aux écosystèmes (eau, air, biodiversité, fertilité des sols, etc.), ainsi qu'aux systèmes économiques et sociaux (sites de production, chaînes de valeur, etc.) pourraient représenter des risques tangibles pour les marchés financiers.

Afin de minimiser l'élévation de la température et de décarboniser l'économie mondiale, la communauté des Etats a signé l'Accord de Paris en 2015. Il engage les pays à une limitation du réchauffement climatique à un maximum de 2°C (Objectif 2°C). Cet accord vise explicitement l'alignement des flux financiers avec les objectifs climatiques (Article 2.1.c), c'est-à-dire avec une trajectoire faiblement carbonée et résiliente aux conséquences du changement climatique. Sur cette base, l'OFEV et le SFI ont lancé ce test volontaire pilote, avec le soutien de l'Association suisse des institutions de prévoyance (ASIP) et de l'Association suisse des assurances (ASA).

Avec ce test pilote de compatibilité climatique, les caisses de pension et les compagnies d'assurance suisses qui le souhaitent bénéficient d'une analyse climatique de leurs portefeuilles d'actions et d'obligations d'entreprise, fournie gratuitement et confidentiellement. Le projet soutient également les caisses de pensions et les compagnies d'assurances suisses dans la mise en œuvre des recommandations de la Task Force sur la reporting financier lié au climat (TCFD), initié par le Conseil de Stabilité Financière (FSB) (FSB TCFD 2017). Ces recommandations ont été publiées en juillet 2017.

Dans la première partie de ce document, nous présentons le modèle utilisé pour le test des portefeuilles. Dans la deuxième partie, sont présentés les résultats synthétiques de l'alignement des portefeuilles actions et obligations corporates avec les objectifs climatiques, pour chaque technologie analysée. Les évaluations individuelles de chaque fonds sont gratuitement disponibles sur demande. La troisième partie présente des propositions d'action. Le présent rapport a été réalisé avec le soutien de l'OFEV. 2° Investing Initiative porte la seul responsabilité de son contenu.

79 caisses de pension et compagnies d'assurance suisses ont participé à ce projet pilote. Au total, des investissements représentants près de 290 milliards CHF ont été analysés, soit deux tiers des actifs gérés par les caisses de pension et les assureurs suisses pour les classes d'actifs analysées. Nous vous remercions grandement de votre confiance.

# CONTEXTE DE L'ANALYSE DE SCÉNARIOS 2°C

L'analyse de ce rapport est basée sur les scénarios 2°C de l'Agence Internationale de l'Energie (AIE). Les scénarios sont associés à une probabilité de 50 % de limitation du réchauffement climatique à 2°C au-dessus des niveaux préindustriels.

L'objectif climatique 2°C se traduit par des scénarios de déploiement technologique pour les principaux secteurs émetteurs. Cela signifie que l'économie mondiale devra être neutre en carbone à l'horizon de la fin du siècle. Le scénario de l'AIE est un scénario 2°C d'ambition modérée. Il s'appuie sur des hypothèses qui divergent significativement de la politique climatique de la Suisse, en ce qui concerne le déploiement du nucléaire et le captage et stockage de carbone. Toutefois, en raison de sa notoriété au niveau mondial, et sa large couverture sectorielle, il a été choisi comme référence. Dans les années à venir, le développement de scénarios alternatifs en cours devrait permettre de disposer de meilleures options pour mener l'analyse.

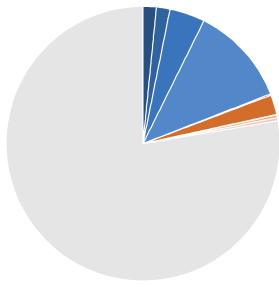
Les scénarios 2°C de l'AIE se concentrent sur les secteurs de l'énergie, et des transports, ainsi que sur certains secteurs industriels (comme le ciment et l'acier). La décarbonisation nécessaire de ces secteurs au cours des prochaines décennies doit s'appuyer sur le développement des énergies renouvelables au détriment des énergies fossiles, par les véhicules propres, ainsi que par l'émergence de différentes nouvelles technologies d'efficacité énergétique et de stockage de l'énergie.

Pour cela, l'analyse se déroule en deux temps : la première partie porte sur les secteurs pour lesquels des alternatives technologiques concrètes sont disponibles (par exemple, les énergies renouvelables). Pour ces secteurs, l'évolution de la production dans les scénarios peut être directement comparée à l'évolution prévue de la production des entreprises en portefeuille. La seconde partie concerne les secteurs dans lesquels il n'existe actuellement aucune alternative zéro carbone (par exemple la production d'acier, le transport aérien), et donc où seule l'intensité carbone peut être mesurée, avec l'incertitude qui en découle.

Les graphiques ci-dessous présentent l'exposition de votre portefeuille aux secteurs référencés dans le scénario de l'AIE. L'analyse détaillée figure aux pages suivantes. L'analyse ne couvre que les secteurs particulièrement émetteurs, qui représentent environ 70 à 90 % des émissions de gaz à effet de serre associées au portefeuille. Les secteurs du bâtiment, forêt et de l'agriculture, particulièrement importants en termes de climat ne sont pas couverts, en raison du manque de données disponibles.

## PORTEFEUILLE ACTION

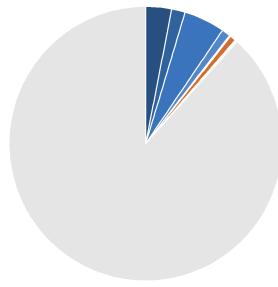
**22 %** de la valeur de marché du portefeuille correspond à des investissements dans les secteurs les plus pertinents pour le climat et couverts par l'analyse. Ces derniers sont répartis comme suit :



Capacités utilities	1.6%
Automobile	1.6%
Combustibles fossiles	4.2%
Capacités hors utilities	11.7%
Compagnies aériennes	0.2%
Matériaux de construction	2.3%
Aluminum	0.1%
Fer et acier	0.3%
Transport maritime	0.4%
Non évalué	77.6%

## PORTEFEUILLE D'OBLIGATIONS D'ENTREPRISE

**12 %** de la valeur de marché du portefeuille correspond à des investissements dans les secteurs les plus pertinents pour le climat et couverts par l'analyse. Ces derniers sont répartis comme suit :



Capacités utilities	3.1%
Automobile	1.6%
Combustibles fossiles	4.9%
Capacités hors utilities	1%
Compagnies aériennes	0.1%
Matériaux de construction	0.7%
Aluminum	0%
Fer et acier	0.1%
Transport maritime	0.1%
Non évalué	88.4%

Source : 2ii, à partir de GlobalData, WardsAuto, et classification sectorielle de Bloomberg (ICB)

# CONTEXTE DU MODÈLE

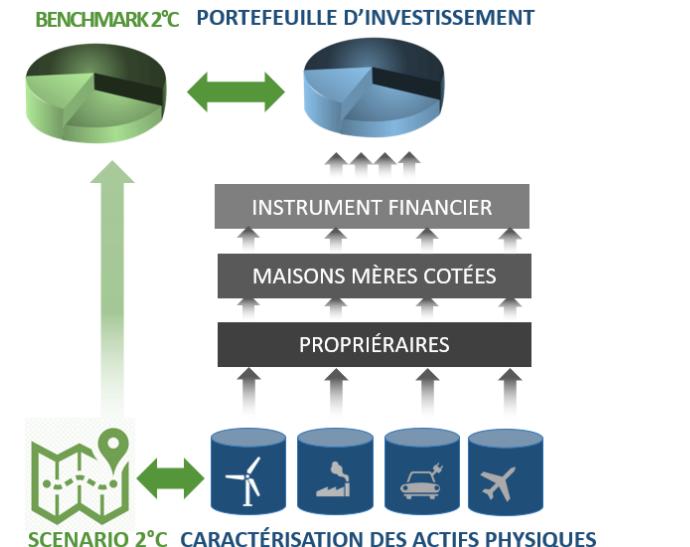
Le modèle d'analyse de l'alignement 2°C utilisé pour analyser votre portefeuille est brièvement décrit ci-dessous. Pour de plus amples renseignements sur le modèle, veuillez consulter le site [www.transitionmonitor.org](http://www.transitionmonitor.org).

Le modèle se fonde sur des données associées aux actifs physiques et industriels à l'échelle mondiale, par exemple les centrales électriques, les usines de production automobile, les champs pétroliers et gaziers. Le modèle associe ces actifs avec les entreprises les détenant, leurs sociétés mères, et les titres financiers qu'elles émettent.

L'évolution de l'exposition technologique dans votre portefeuille est ensuite calculée à l'aide des plans d'investissement et de production des entreprises auxquelles vous êtes exposées. L'analyse s'appuie sur des bases de données couvrant les actifs des secteurs émetteurs décrits à la page précédente.

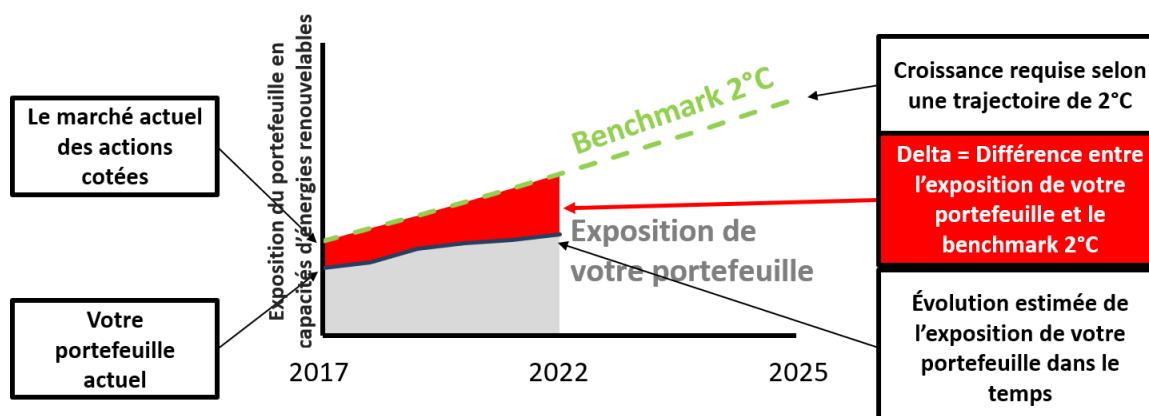
Le portefeuille est comparé au «benchmark» 2°C, qui est spécifiquement ajusté à votre portefeuille en fonction de sa taille et de son exposition géographique. Ce recalculation du benchmark pour chaque portefeuille est nécessaire à la comparaison de portefeuilles d'exposition géographique différentes. Le graphique ci-dessous décrit la méthode utilisée, en prenant comme exemple l'énergie renouvelable. Le point de départ de la ligne verte est l'exposition moyenne du marché (tenant en compte la part de la capacité électrique détenue par les entreprises cotées) en 2017. La ligne verte représente le scénario 2°C de l'AIE (scénario 450) ajusté en fonction l'exposition géographique du portefeuille. Cet ajustement est nécessaire car le scénario 2 °C présente des différences notables d'une région à l'autre en ce qui concerne la capacité de production d'électricité. Par exemple, l'expansion attendue des énergies renouvelables au cours des cinq prochaines années est plus élevée en Europe qu'en Russie. Cette exposition géographique est moins pertinente pour l'énergie et les transports, car les scénarios sont uniquement disponibles à l'échelle mondiale.

Le point de départ de la ligne bleue indique l'état actuel de votre portefeuille. La ligne indique l'évolution de la capacité, en fonction des plans d'investissement et de production connus des entreprises composant votre portefeuille. L'espace entre les deux lignes représente donc l'écart entre l'exposition de votre portefeuille aux technologies et le «benchmark» 2°C. Cela montre si votre portefeuille est sur ou sous-exposé aux énergies renouvelables par rapport au «benchmark» 2°C.



BENCHMARK 2°C PORTFOLIO

SCENARIO 2°C CHARACTERISATION OF PHYSICAL ASSETS



# CONTEXTE DU MODÈLE

## LES PRINCIPES MÉTHODOLOGIQUES

Les principes méthodologiques sont brièvement décrit ci-dessous :

- Le modèle calcule la façon dont les entreprises cotées ou émettrices d'obligations sont exposées aujourd'hui à chaque technologie, dans chaque région du scénario. Pour chaque classe d'actif, le « benchmark » est calculé en appliquant les hypothèses de croissance, pour chaque technologie, prévues dans le scénario 2°C (voir p.12). Le benchmark 2°C fixe des objectifs de croissance en s'appuyant sur l'hypothèse que chaque entreprise conserve sa part de marché en production.
- Le modèle évalue l'alignement des portefeuilles avec les scénarios +2°C sur une période de 5 ans. L'horizon temporel du modèle est limité par celui des plans d'investissement en capital des entreprises;
- Le modèle applique les règles de consolidation issues de la comptabilité financière, notamment – lorsque possible – le principe « equity share » (la détention d'1% du capital d'une entreprise implique l'exposition à 1% des actifs physiques qu'elle détient) et l'étend aux crédits. Lorsque les données ne sont pas disponibles, 100% des expositions est alloué à l'actionnaire principal.

## LES DONNÉES

Le modèle identifie, lorsque c'est possible, des données prospectives liées aux actifs physiques (par exemple les projets d'extension de capacité de production) pour les technologies-clés. Ceci permet d'obtenir, pour chaque entreprise, des estimations de production pour des segments de marché et zones spécifiques. Les données publiées par les entreprises dans leur rapport annuel sont remplacées par les données obtenues et ne sont utilisées que dans le cadre de contrôle qualité.

## LES SCÉNARIOS

Comme indiqué ci-dessus, le principe du modèle est d'établir la cohérence d'un portefeuille avec un scénario +2°C. Le modèle combine les scénarios +2°C de l'Agence Internationale de l'Énergie (intitulés, respectivement, Scénario 450 ou Scénario 2D). Ce cadre scénaristique reconnu internationalement a été favorisé pour garantir la comparabilité des résultats. Le choix du scénario, cependant, ne doit pas être interprété comme une validation hypothèses du scénario de l'AIE et de ses priorités technologiques par 2° Investing Initiative ou le gouvernement suisse. Le scénario 2°C de l'AIE n'est notamment associé qu'à probabilité de 50% de limiter le réchauffement climatique à +2°C jusque à 2100 en dessus des niveaux préindustriels. Par ailleurs, il s'appuie sur des hypothèses très optimistes concernant d'énergie nucléaire, et le potentiel des technologies de captage et stockage de carbone. Enfin, avec l'Accord de Paris, la communauté internationale a nettement augmenté l'ambition de ses objectifs, visant non plus +2°C mais +1,5°C. Afin de prendre en compte ce facteur, le projet cherchera, dans sa méta-analyse, à explorer les implications d'autres scénarios. Il est par ailleurs important de souligner que chaque investisseur peut avoir sa propre opinion sur le scénario de décarbonisation le plus probable ou souhaitable. Pour répondre à cet intérêt potentiel, les investisseurs participants peuvent nous fournir des scénarios différents, afin de tester l'alignement de leur portefeuille avec des autres scénarios autres que celui de l'AIE. Pour plus d'information sur les options et conditions d'exercice de cette option, veuillez contacter transitionmonitor@2degrees-investing.org.

## AVERTISSEMENT / NOTES SUR L'INTERPRÉTATION DES RÉSULTATS

Sont ici brièvement soulignées les mises en garde clés concernant le modèle et les résultats:

- L'analyse cherche à être une estimation à un instant t des expositions futures dans les conditions actuelles. Les données prospectives sont basées sur les projets et plans d'investissement rendus publics par les entreprises et sont susceptibles de changer. Les estimations ne doivent donc pas être considérées comme des prévisions finales, mais plutôt comme la situation actuelle si aucune nouvelle décision n'intervient. Etant donné l'horizon temporel de 5 ans, il est très probable que les projets évoluent d'une manière ou d'une autre avec le temps.
- The model takes a diversified 'market portfolio' as a basis, focusing on key technologies reflected in the IEL modél prend pour fondement un "portefeuille de marché" diversifié, se concentrant sur le déploiement des technologies-clés référencées dans les feuilles de route de l'AIE. En conséquence les efforts réalisés par les gérants de portefeuilles thématiques « verts » investis dans des technologies écologiques innovantes non couvertes par le scénario, ou par les gérants ISR ne sont pas nécessairement valorisés par l'analyse.

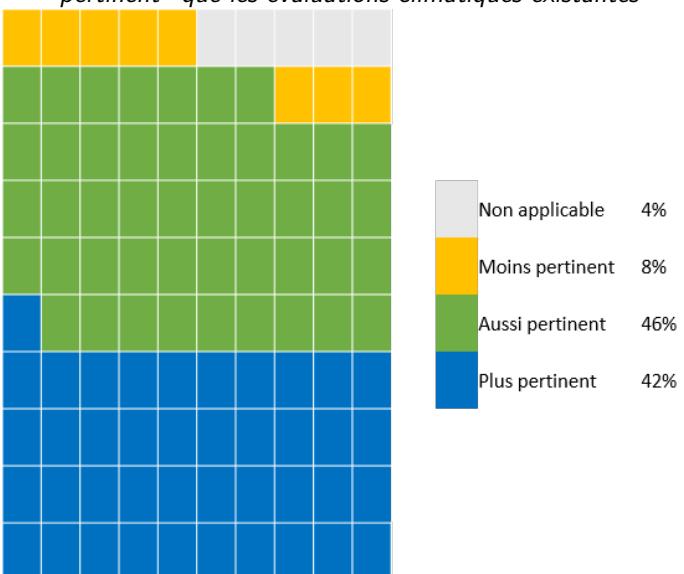
# RÉSULTATS DE LA CONSULTATION DES PREMIERS UTILISATEURS

Depuis le lancement du programme d'évaluation, quelques 100 investisseurs répartis dans 16 pays se sont engagés à évaluer leurs portefeuilles d'actions cotées. Suite à la première série de tests, 2° Investing Initiative a initié une consultation des utilisateurs, incluant des entretiens et un questionnaire quantitatif. Les résultats-clés peuvent être synthétisés comme suit:

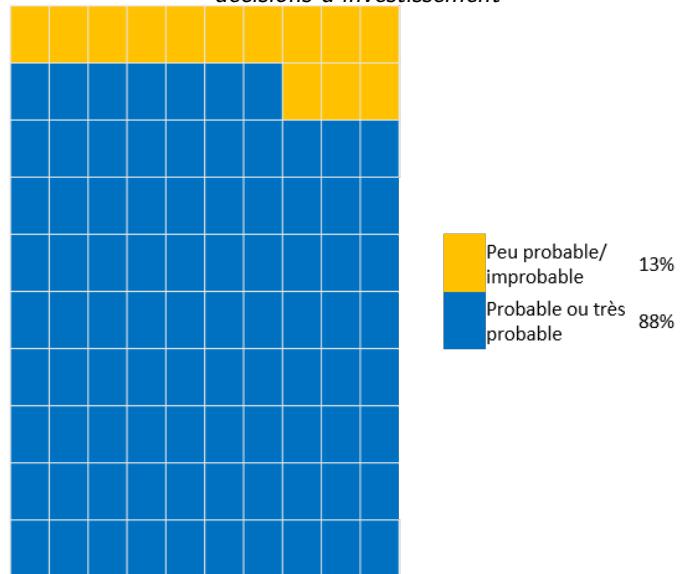
- **21 des 24 (88%) investisseurs interrogés ont déclaré que le modèle était “aussi pertinent” ou “plus pertinent” que les évaluations climatiques existantes.** Les 3 investisseurs qui l'ont trouvé moins pertinent ont dit être tout de même susceptibles de l'utiliser, l'un d'entre eux se proposant de l'utiliser pour “identifier des cibles de ses actions d'engagement actionnarial”. Un autre investisseur en a critiqué la portée sectorielle et géographique limitée mais a dit qu'il l'utilisera lorsqu'il sera plus développé.
- **21 des 24 (88%) investisseurs ont dit être susceptibles d'utiliser l'évaluation dans leurs décisions d'investissement, soit dès maintenant soit dans le cadre d'un outil d'analyse de portefeuille intégré dans une plateforme financière.** Les résultats de la consultation suggèrent des cas d'utilisation assez différents selon les investisseurs. Certains le perçoivent comme un outil d'aide au dialogue actionnarial (“alimenter les échanges sur les risques financiers et de dépréciation”), tandis que d'autres le considèrent davantage comme un outil de sélection de titres (“permettant de définir des objectifs climatiques”). Sur les trois investisseurs qui ont dit ne pas être susceptibles d'utiliser le modèle, l'un d'entre eux a écrit qu'ils n'utilisaient que des gestionnaires externes et qu'ils auraient plus tendance à utiliser l'outil comme un moyen de “vérification” ex-ante. Un autre investisseur a critiqué la portée actuelle du modèle, invoquant le besoin de l'étendre à d'autres secteurs et classes d'actifs, mais a tout de même trouvé l'outil “plus pertinent” que leurs évaluations actuelles. Le retour de ce dernier précisait “qu'ils l'avaient utilisé car il est considéré comme l'outil actuellement le plus pertinent du secteur et qu'ils attendront son extension aux marchés émergents, ainsi qu'à d'autres catégories d'actifs”.

Pour les investisseurs, les points forts principaux du modèle sont sa nature prospective, la granularité de l'analyse au niveau des usines et produits, l'utilisation de références scientifiques, et les indicateurs sectoriels. Ses faiblesses sont sa couverture limitée en matière de classes d'actifs, de géographie, et de secteurs – ces trois éléments ayant depuis évolué.

*88 % ont dit que le modèle était “aussi pertinent” ou “plus pertinent” que les évaluations climatiques existantes*



*88% ont dit être susceptibles d'utiliser l'évaluation dans leurs décisions d'investissement*



# FAQ

**Q: Où puis-je trouver plus d'information sur le projet?**

*R: Toutes les informations concernant le projet sont accessibles à l'adresse [www.transitionmonitor.ch](http://www.transitionmonitor.ch). Vous y trouverez notamment de la documentation générale, des exemples de présentation des résultats, les résultats de l'étude de satisfaction des investisseurs et des liens pour en savoir plus.*

**Q: Les informations contenues dans mon portefeuille resteront-elles confidentielles?**

*R: 2° Investing Initiative garantie la confidentialité des données les portefeuilles et les noms des organisations participantes. Les données du portefeuille seront conservées dans un dossier protégé par mot de passe. Tout résultat des analyses sera partagé exclusivement avec les caisses de pension ou les assureurs concernés. Les résultats anonymes seront utilisés pour une méta-analyse.*

**Q: Quelles catégories d'actifs sont couvertes?**

*R: L'analyse porte sur les portefeuilles actions cotées et d'obligations d'entreprises.*

**Q: En quoi cette analyse diffère-t-elle d'une empreinte carbone?**

*R: Le modèle d'évaluation climatique permet d'appliquer les recommandations relative à l'analyse de la sensibilité des portefeuilles à un scénario 2°C de la « Task Force on Climate-Related Financial Disclosures » (TCFD) établie par le FSB. Elle s'inscrit aussi dans le cadre de l'Accord de Paris qui prévoit de mettre en cohérence les flux financiers avec les objectifs climatiques. Ce modèle complète l'approche d'empreinte carbone, qui, s'appuyant sur des données passées, ne permet pas une comparaison avec les objectifs des scénarios prospectifs.*

**Q: Est-ce donc une analyse de risques?**

*R: Le programme de test ne prétend pas quantifier le risque financier lié au changement climatique. Les analyses peuvent cependant fournir des éléments utiles pour l'analyse de risque, en pointant l'écart entre l'allocation des portefeuilles et ce que prévoit un scénario 2°C. Pour aller plus loin, le test pilote contient une question (volontaire) sur le taux de rotation du portefeuille afin d'évaluer l'exposition aux risques à long-terme.*

**Q: Que dois-je faire si mon portefeuille est investi dans des fonds?**

*R: Les participants doivent fournir, si possible, mettre en transparence les fonds dans lesquels ils détiennent des participations. En l'absence de ces informations, nous utiliserons une base de données de fonds. Cependant, du fait de sa couverture limitée, nous ne pouvons garantir l'évaluation de tous les fonds.*

**Q: Pourquoi l'analyse est elle basée sur le modèle de compatibilité climatique de 2° Investing Initiative ?**

*R: Ce modèle offre une analyse de scénario 2°C. Une fois finalisé, ce modèle sera disponible gratuitement, sans licence d'utilisation. L'utilisation d'un unique modèle permet en outre la comparabilité des résultats.*

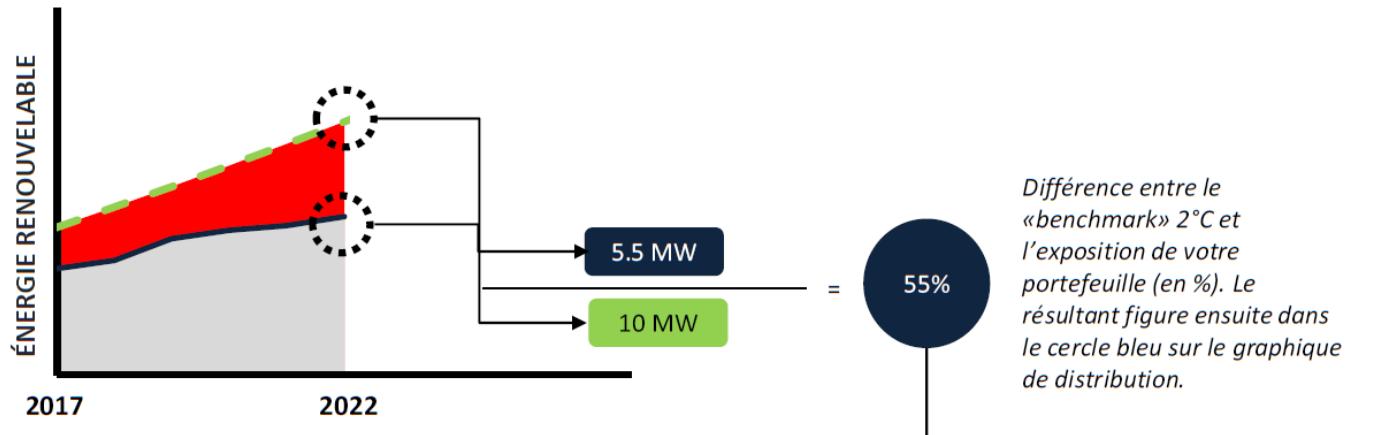
**Q: Comment faire pour obtenir des autres analyses ?**

*R: Le projet fournit un cadre d'évaluation commun, simple et conforme aux bonnes pratiques établies par le Prix International du Meilleur Reporting Climatique Investisseurs. Cependant, cela ne vous empêche pas de contacter des fournisseurs de données commerciales ou consultants financiers pour des autres analyses.*

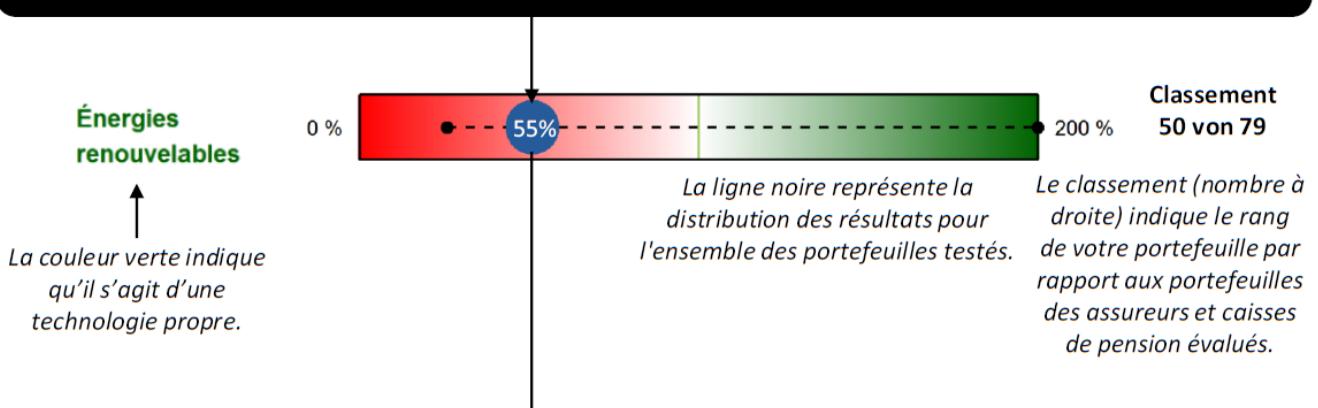
# COMMENT INTERPRÉTER LES RÉSULTATS ?

Vous trouverez ci-après une brève explication des graphiques figurant aux pages suivantes. Les résultats suivent le modèle décrit à la page précédente.

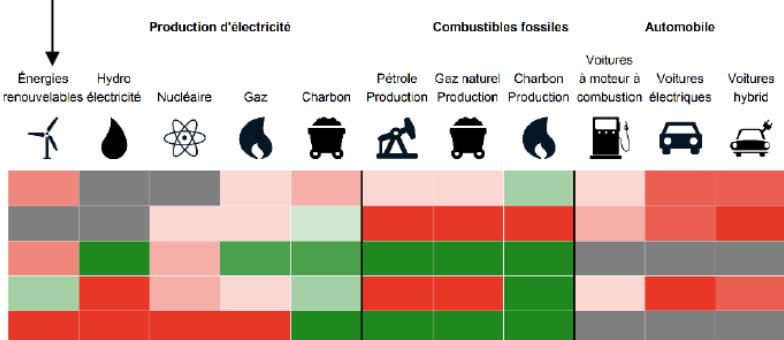
- 1 Le modèle quantifie d'abord le déploiement, au cours des cinq prochaines années, de technologies spécifiques (par exemple, la capacité de production d'énergie renouvelable) et le compare ensuite au «benchmark» 2°C.



- 2 Les résultats sont ensuite présentés sous forme de graphique présentant : l'écart entre le portefeuille et le «benchmark» 2°C, la distribution des résultats pour un échantillon de portefeuilles, et enfin le classement associé.



- 3 Si plusieurs fonds ont été soumis, les résultats sont résumés dans une matrice présentant l'ensemble des fonds



*Si vous nous avez soumis plusieurs fonds, vous trouverez un aperçu succinct des résultats pour 20 fonds maximum.*

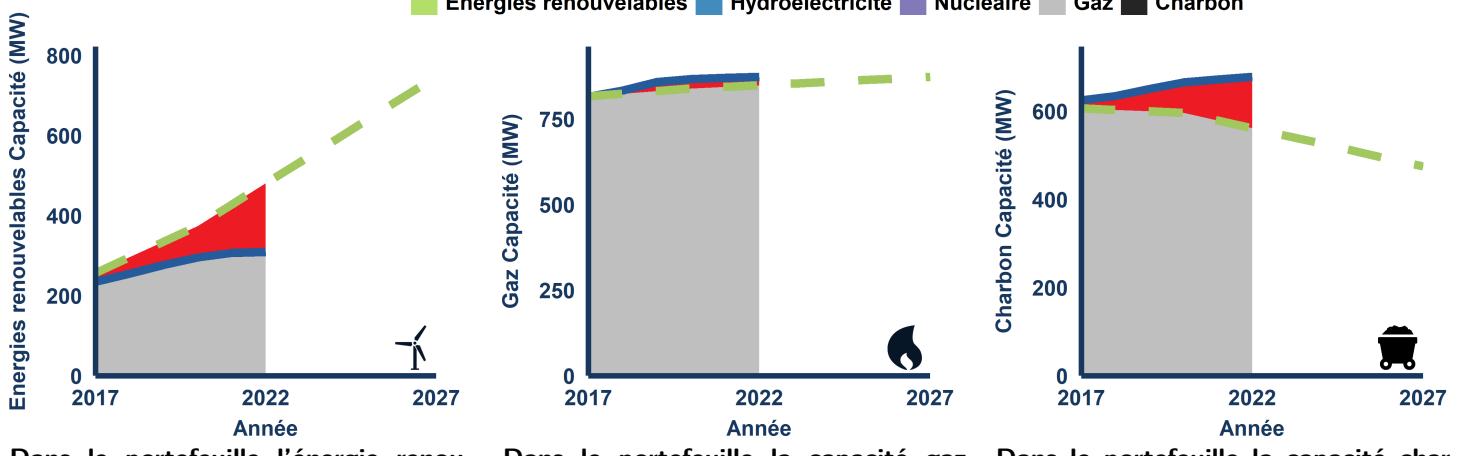
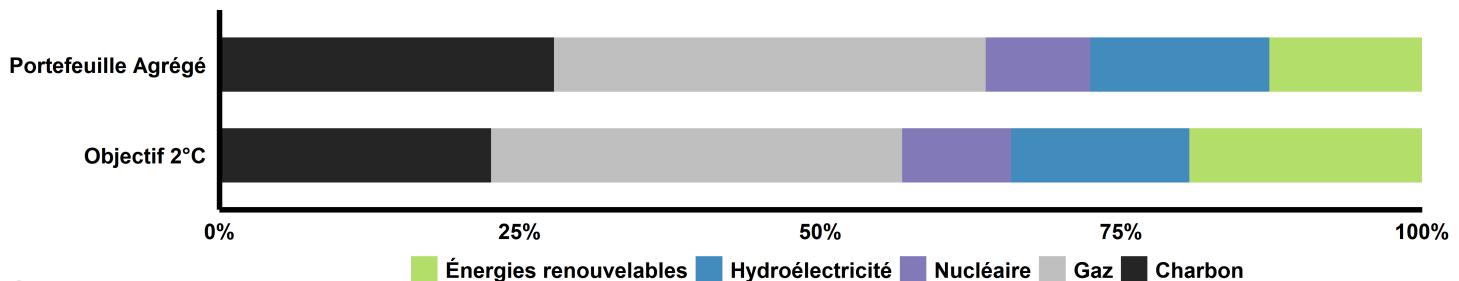
*Ici, seul le code couleur et le non-alignement par rapport au «benchmark» 2°C est indiqué. La couleur verte signale une cohérence avec les objectifs climatiques, le rouge indique un retard ce qui correspond approximativement à une trajectoire menant à un réchauffement de 4° C à 6° C.*

## **PARTIE 2: ANALYSE DU SECTEUR ET DU PORTE- FEUILLE**

# PRODUCTION D'ÉLECTRICITÉ - ACTIONS

Les résultats présentés sur cette page présente le mix énergétique de la production d'électricité dans votre portefeuille actions, par rapport au «benchmark» 2°C. Les résultats détaillés sont présentés pour la production d'énergies renouvelables (solaire, éolienne, biomasse, etc.) et fossile (charbon, gaz). Pour simplifier la présentation, les résultats concernant l'hydroélectricité et le nucléaire sont présentés sur la page située à la fin de cette partie.

Le graphique présente le poids relatif des différentes technologies au sein de votre portefeuille, la moyenne entre les investisseurs ainsi que le «benchmark» 2°C.



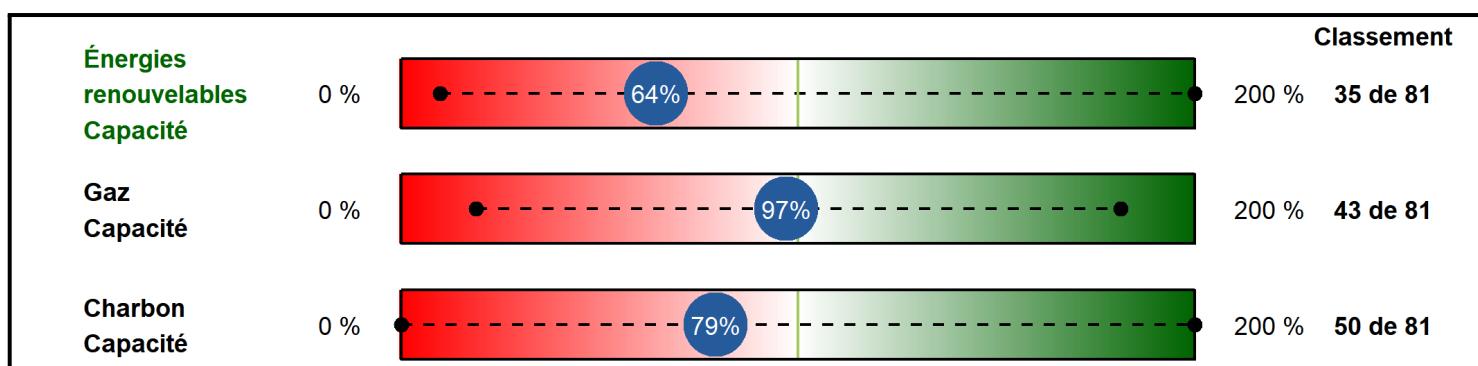
Dans le portefeuille l'énergie renouvelable sous-pondère part rapport au benchmark 2°C.

Dans le portefeuille la capacité gaz sont surpondère part rapport au benchmark 2°C.

Dans le portefeuille la capacité charbon sont surpondère part rapport au benchmark 2°C.

— L'exposition de votre portefeuille — Benchmark 2°C

Le cercle bleu dans le classement représente la différence entre la ligne bleue et la ligne verte (en %, voir graphique ci-dessus). La ventilation des résultats (ligne noire), et le classement par technologie illustrent la situation de votre portefeuille par rapport aux autres portefeuilles analysés.

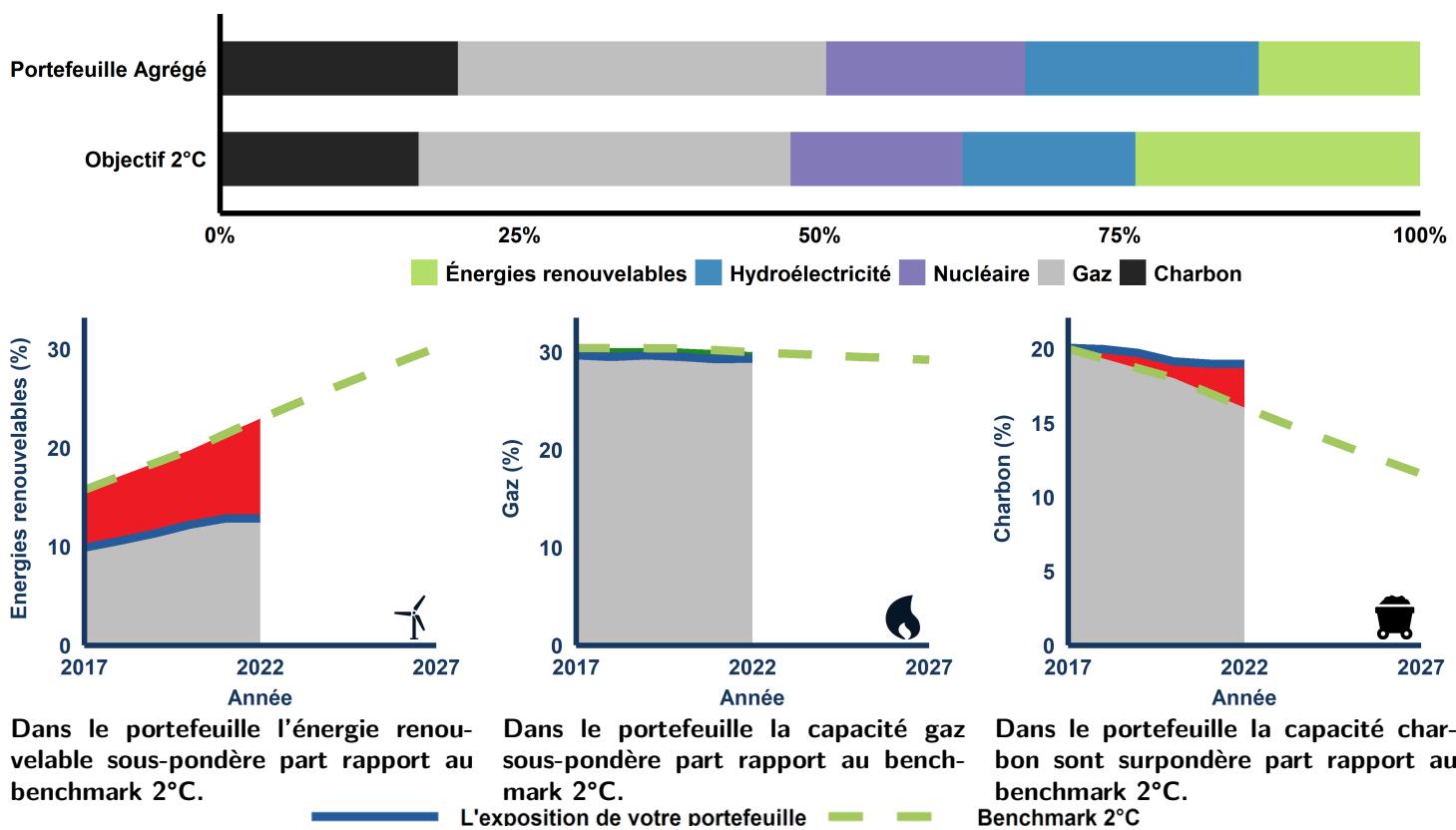


Source : 2ii, à partir de GlobalData et AIE 2016

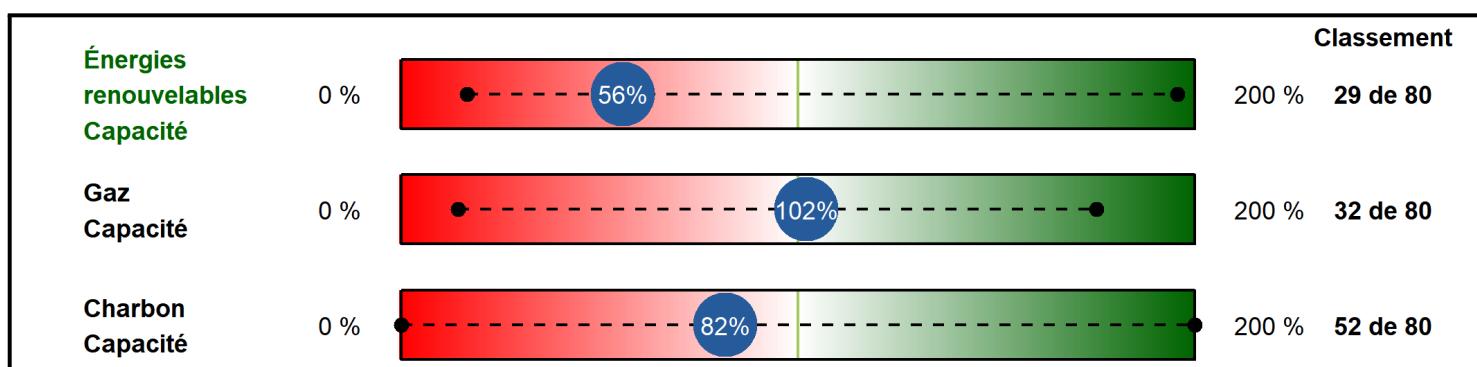
# PRODUCTION D'ÉLECTRICITÉ – OBLIGATIONS D'ENTREPRISE

Les résultats ci-dessous illustrent l'analyse du scénario 2°C en matière de production d'électricité pour votre portefeuille d'obligations d'entreprise. Ils sont présentés de la même manière que pour l'analyse de votre portefeuille actions figurant à la page précédente. Pour les obligations corporates, pour les raisons de calcul, on montre les résultats qu'en pondérations relatives (exprimées en %).

Le graphique présente le poids relatif des différentes technologies au sein de votre portefeuille, la moyenne entre les investisseurs ainsi que le «benchmark» 2°C.



Le cercle bleu dans le classement représente la différence entre la ligne bleue et la ligne verte (en %, voir graphique ci-dessus). La ventilation des résultats (ligne noire), et le classement par technologie illustrent la situation de votre portefeuille par rapport aux autres portefeuilles analysés.

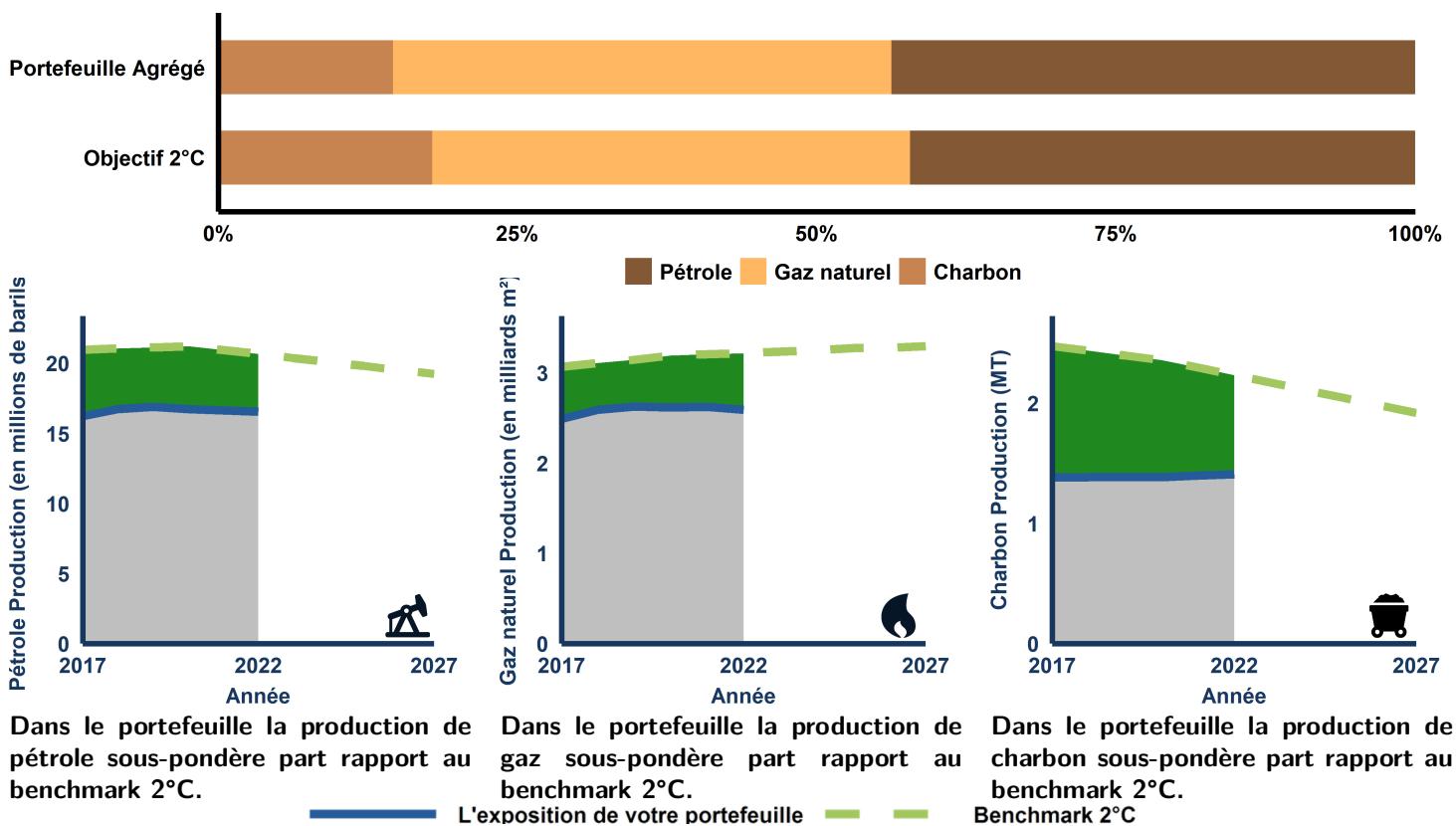


Source : 2ii, à partir de GlobalData et AIE 2016

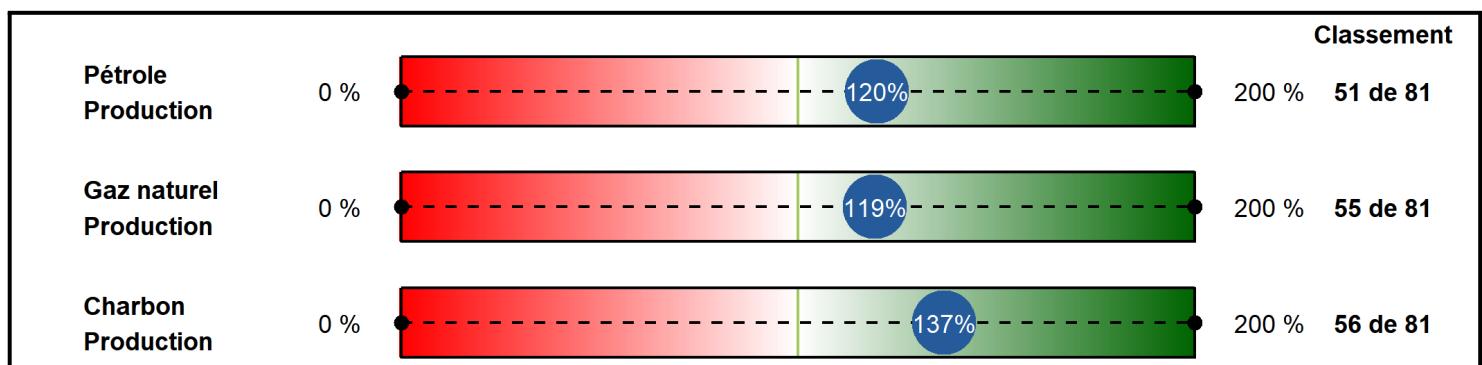
# COMBUSTIBLES FOSSILES - ACTIONS

Les résultats présentés sur cette page portent la cohérence de la production de combustibles fossiles (production pétrolière et gazière ainsi que production de charbon) avec le «benchmark» 2°C, pour votre portefeuille d'actions. L'analyse de la production de pétrole, gaz et charbon est présentée par rapport à la production maximum permise dans un scénario 2°C. Pour la production de pétrole, de gaz et de charbon, le scénario 2°C prévoit une réduction absolue de la production. C'est pourquoi, contrairement à l'analyse des secteurs de l'automobile et de l'énergie, les seuils de production sont définis en fonction de la taille globale du portefeuille. Cela signifie que l'intensité du pétrole, du gaz et du charbon du portefeuille est mesurée dans son ensemble.

Le graphique présente le poids relatif des différentes technologies au sein de votre portefeuille, la moyenne entre les investisseurs ainsi que le «benchmark» 2°C.



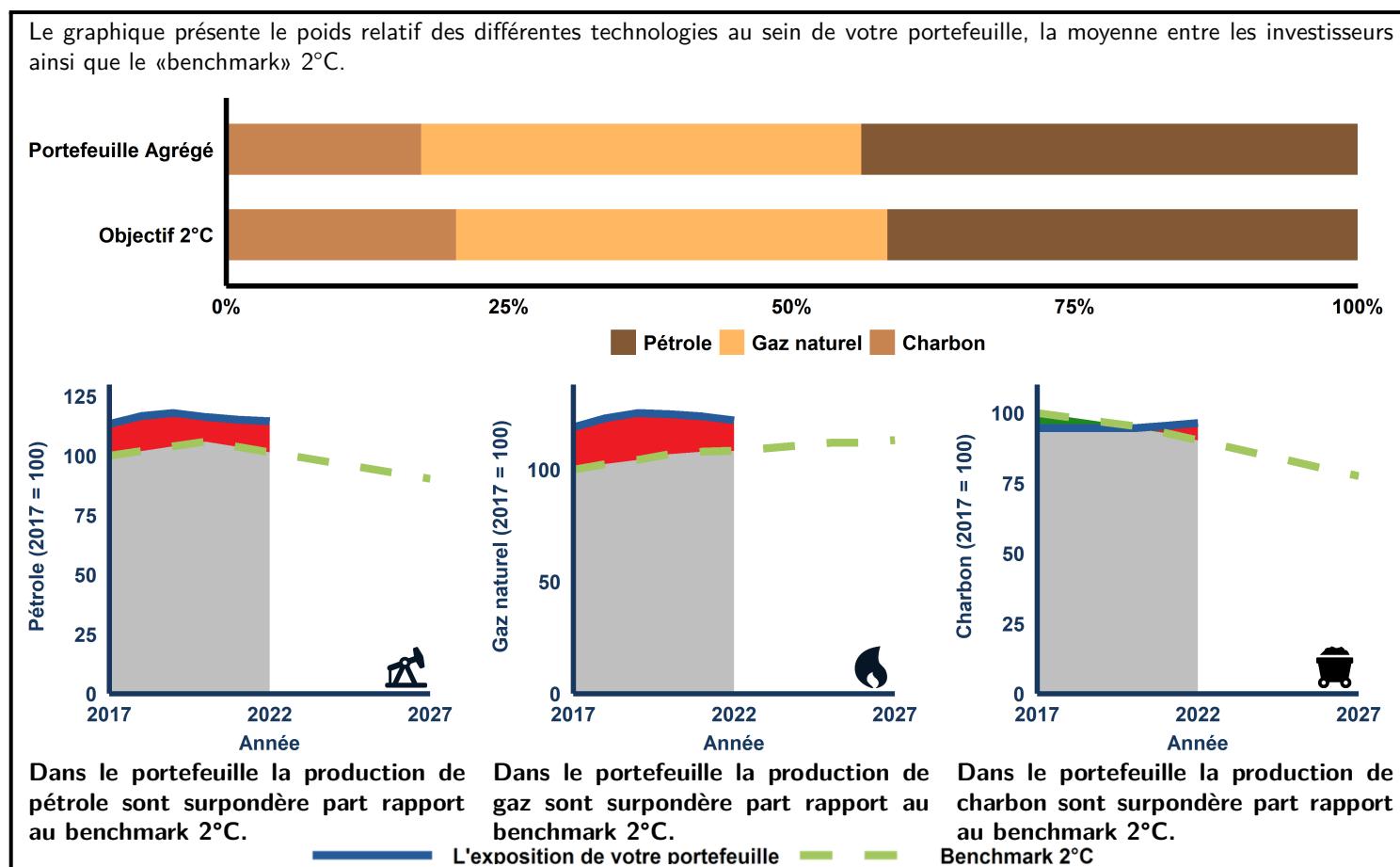
Le cercle bleu dans le classement représente la différence entre la ligne bleue et la ligne verte (en %, voir graphique ci-dessus). La ventilation des résultats (ligne noire), et le classement par technologie illustrent la situation de votre portefeuille par rapport aux autres portefeuilles analysés.



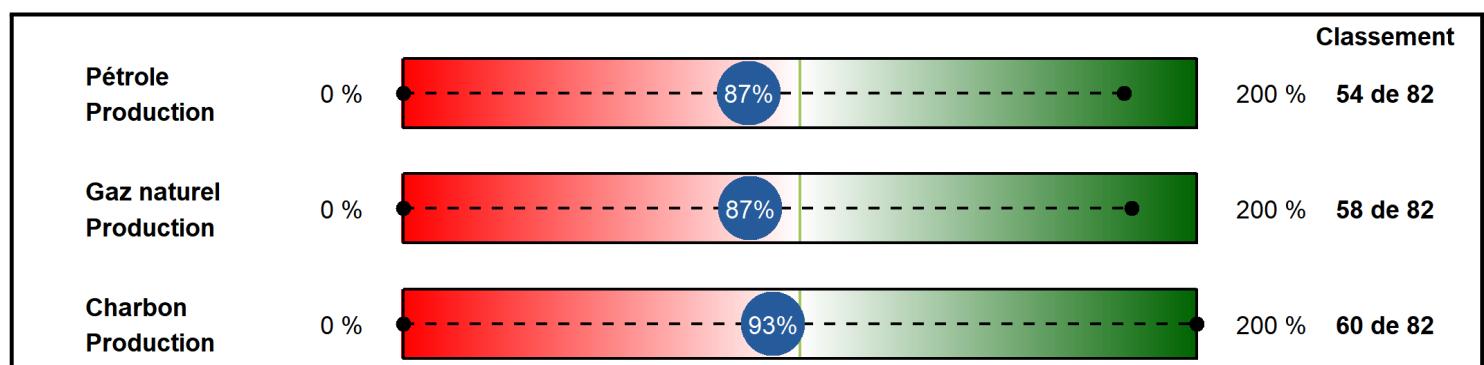
Source : 2ii, à partir de GlobalData et AIE 2016

# COMBUSTIBLES FOSSILES - OBLIGATIONS D'ENTREPRISE

Les résultats ci-dessous illustrent l'analyse de scénario 2°C dans le secteur des combustibles fossiles sur votre portefeuille d'obligations d'entreprise. Ils sont représentés de la même façon qu'à la page précédente. Les résultats sont résumés comme suit :



Le cercle bleu dans le classement représente la différence entre la ligne bleue et la ligne verte (en %, voir graphique ci-dessus). La ventilation des résultats (ligne noire), et le classement par technologie illustrent la situation de votre portefeuille par rapport aux autres portefeuilles analysés.

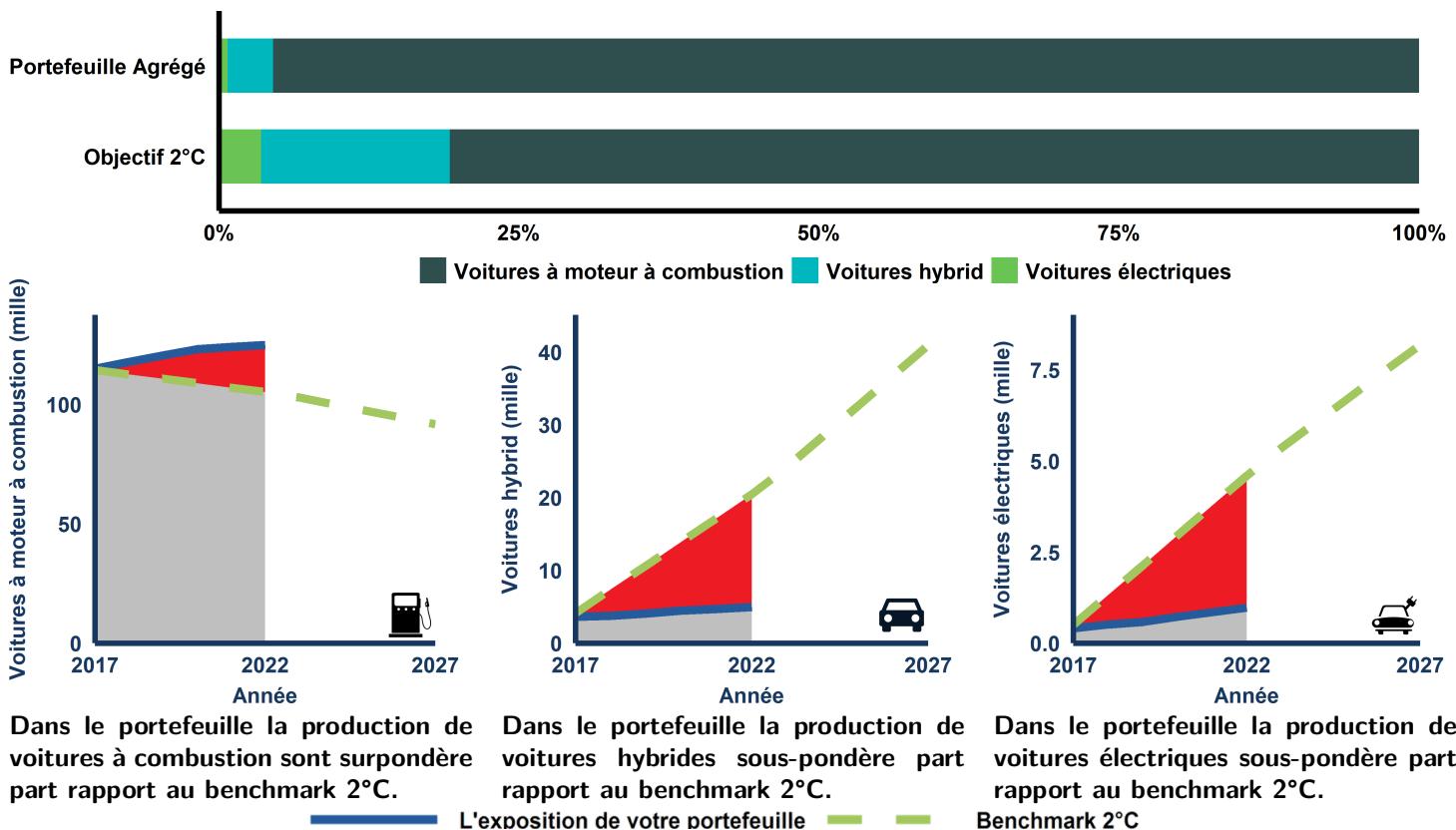


Source : 2ii, à partir de GlobalData et AIE 2016

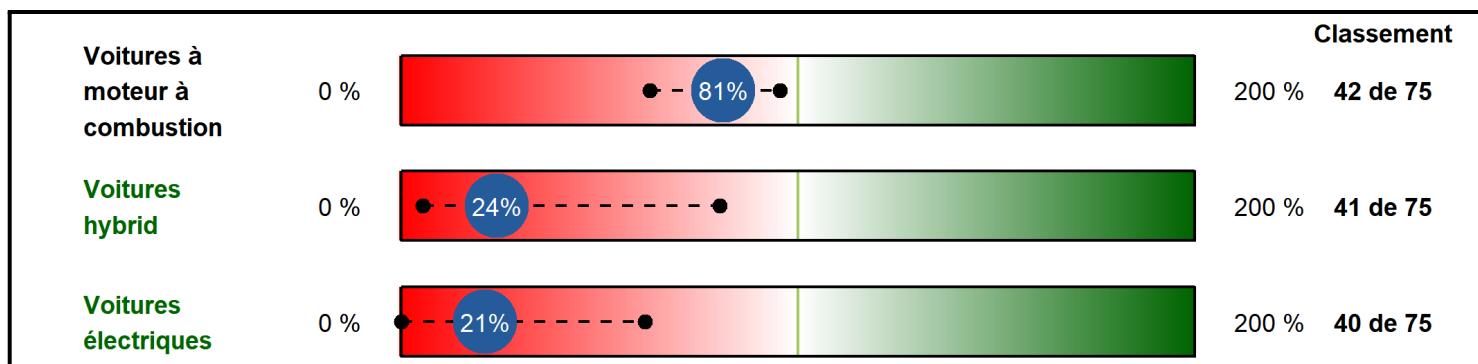
# SECTEUR AUTOMOBILE - ACTIONS

Les résultats présentés sur cette page et à la page suivante couvrent l'analyse de l'alignement du secteur automobile par rapport au «benchmark» 2°C. Les résultats se focalisent sur les trois technologies clés du secteur automobile : les moteurs à combustion (essence, diesel), les moteurs hybrides (combinaison moteur à combustion et électrique) et les moteurs électriques. Selon le scenario AIE, la part de marché relative des moteurs alternatifs restera relativement faible au cours des cinq prochaines années, bien qu'elle soit appelée à croître sensiblement. Ensuite, cette part devrait croître de façon exponentielle.

Le graphique présente le poids relatif des différentes technologies au sein de votre portefeuille, la moyenne entre les investisseurs ainsi que le «benchmark» 2°C.



Le cercle bleu dans le classement représente la différence entre la ligne bleue et la ligne verte (en %, voir graphique ci-dessus). La ventilation des résultats (ligne noire), et le classement par technologie illustrent la situation de votre portefeuille par rapport aux autres portefeuilles analysés.

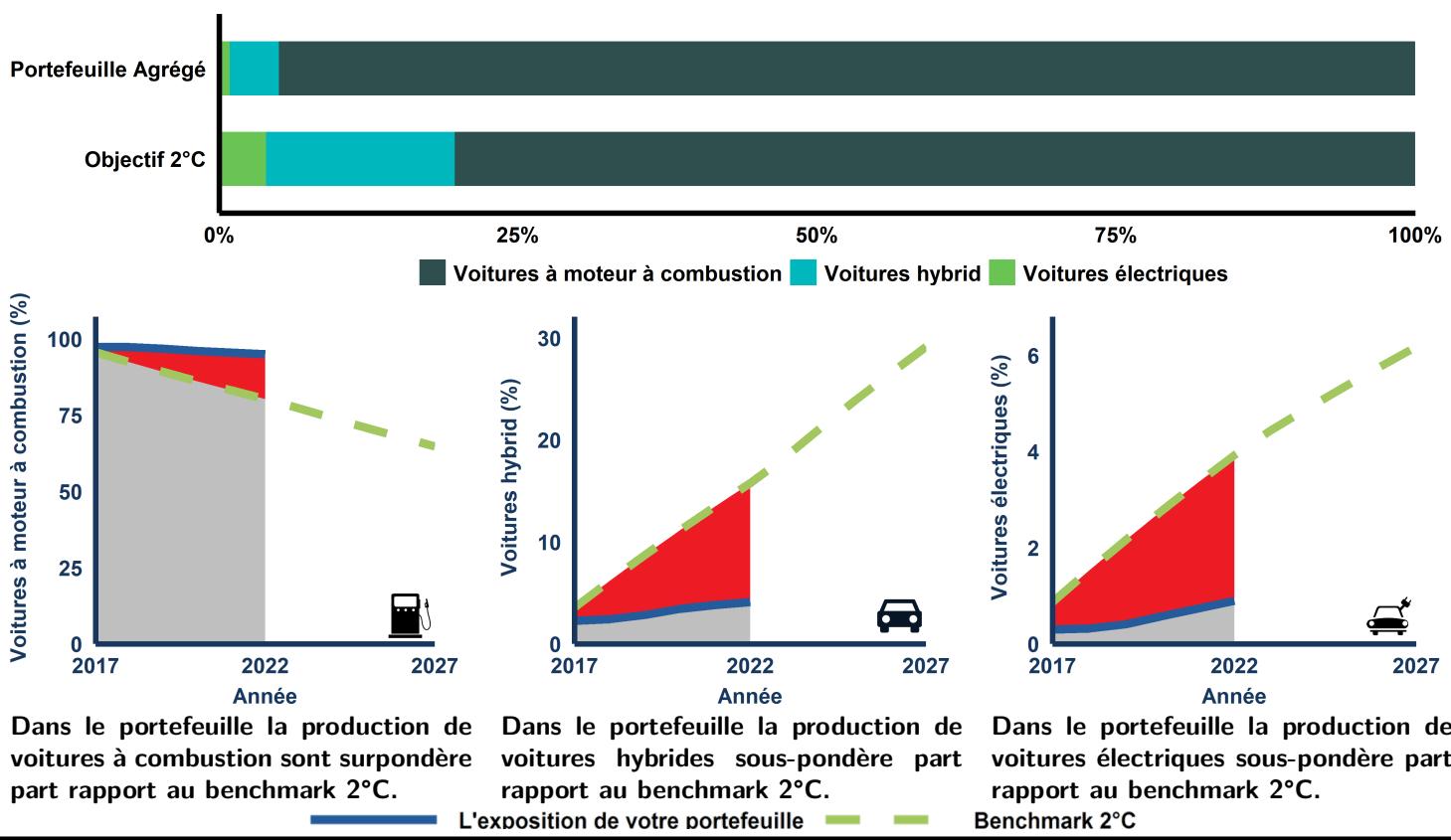


Source : 2ii, à partir de WardsAuto / AutoForecastSolutions et AIE 2017

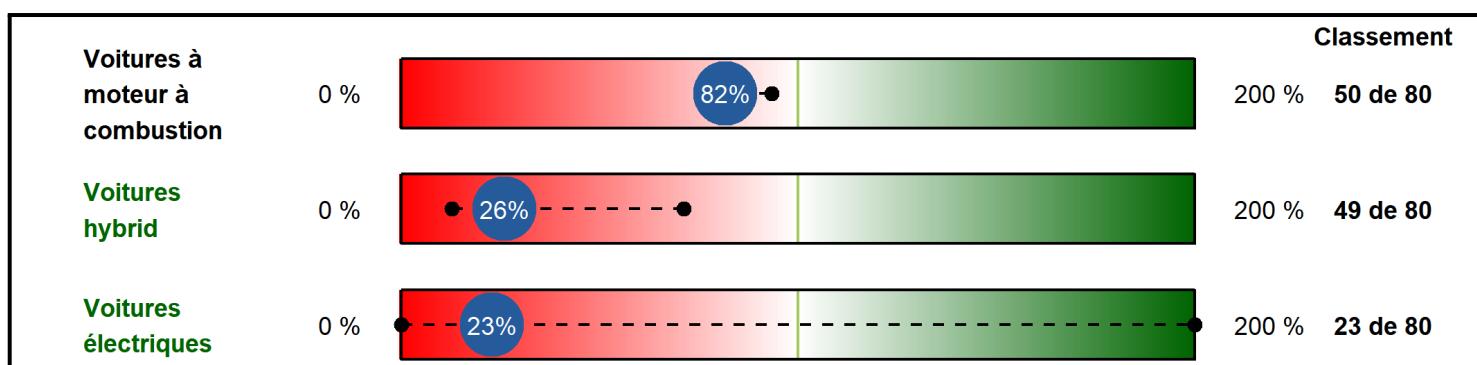
# AUTOMOBILE - OBLIGATIONS D'ENTREPRISE

Les résultats ci-dessous présentent l'analyse de scénario 2°C pour le secteur automobile, pour votre portefeuille d'obligations d'entreprise. Ils comprennent les mêmes visuels que ceux figurant aux pages précédentes. Dans le secteur automobile également, le principe de la valeur relative du portefeuille est utilisé comme base pour l'analyse du portefeuille d'obligations.

Le graphique présente le poids relatif des différentes technologies au sein de votre portefeuille, la moyenne entre les investisseurs ainsi que le «benchmark» 2°C.



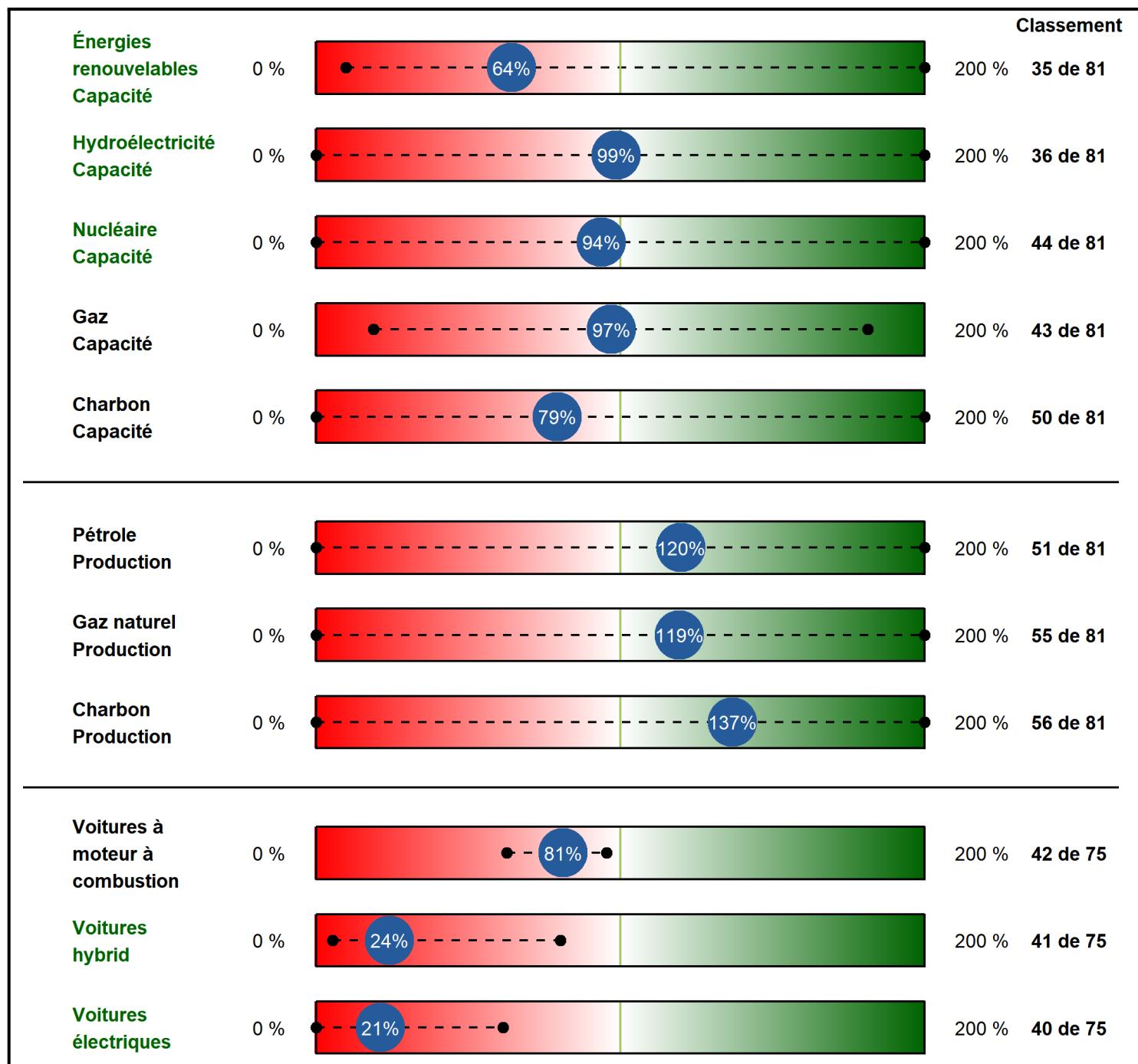
Le cercle bleu dans le classement représente la différence entre la ligne bleue et la ligne verte (en %, voir graphique ci-dessus). La ventilation des résultats (ligne noire), et le classement par technologie illustrent la situation de votre portefeuille par rapport aux autres portefeuilles analysés.



Source : 2ii, à partir de WardsAuto / AutoForecastSolutions et AIE 2017

## RÉSUMÉ – ACTIONS

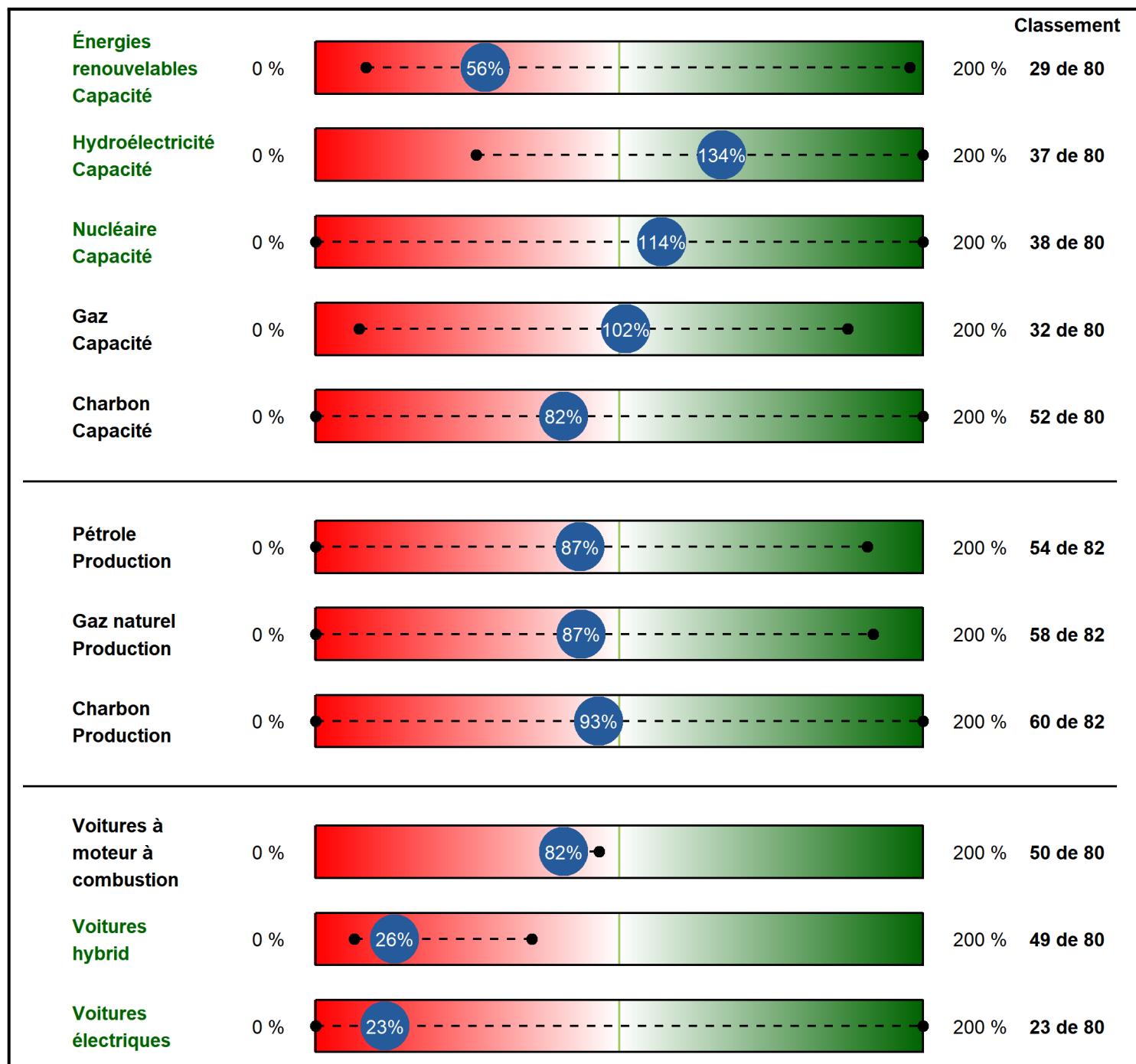
Le tableau suivant résume les résultats pour votre portefeuille actions. Outre les résultats figurant aux pages précédentes, vous pouvez également consulter les résultats concernant l'hydroélectricité et le nucléaire, car ceux-ci n'ont pas été intégrés dans l'analyse sectorielle (en raison des contraintes d'espace).



Source : 2ii, à partir de GlobalData, WardsAuto / AutoForecastSolutions, AIE 2016, AIE 2017

## RÉSUMÉ – OBLIGATIONS D'ENTREPRISE

Le tableau suivant résume les résultats de votre portefeuille obligataire. Outre les résultats figurant aux pages précédentes, vous pouvez également consulter les résultats concernant l'hydroélectricité et le nucléaire, car ceux-ci n'ont pas été intégrés dans l'analyse sectorielle (en raison des contraintes d'espace).



Source : 2ii, à partir de GlobalData, WardsAuto / AutoForecastSolutions, AIE 2016, AIE 2017

## AUTRES SECTEURS - CIMENT & ACIER

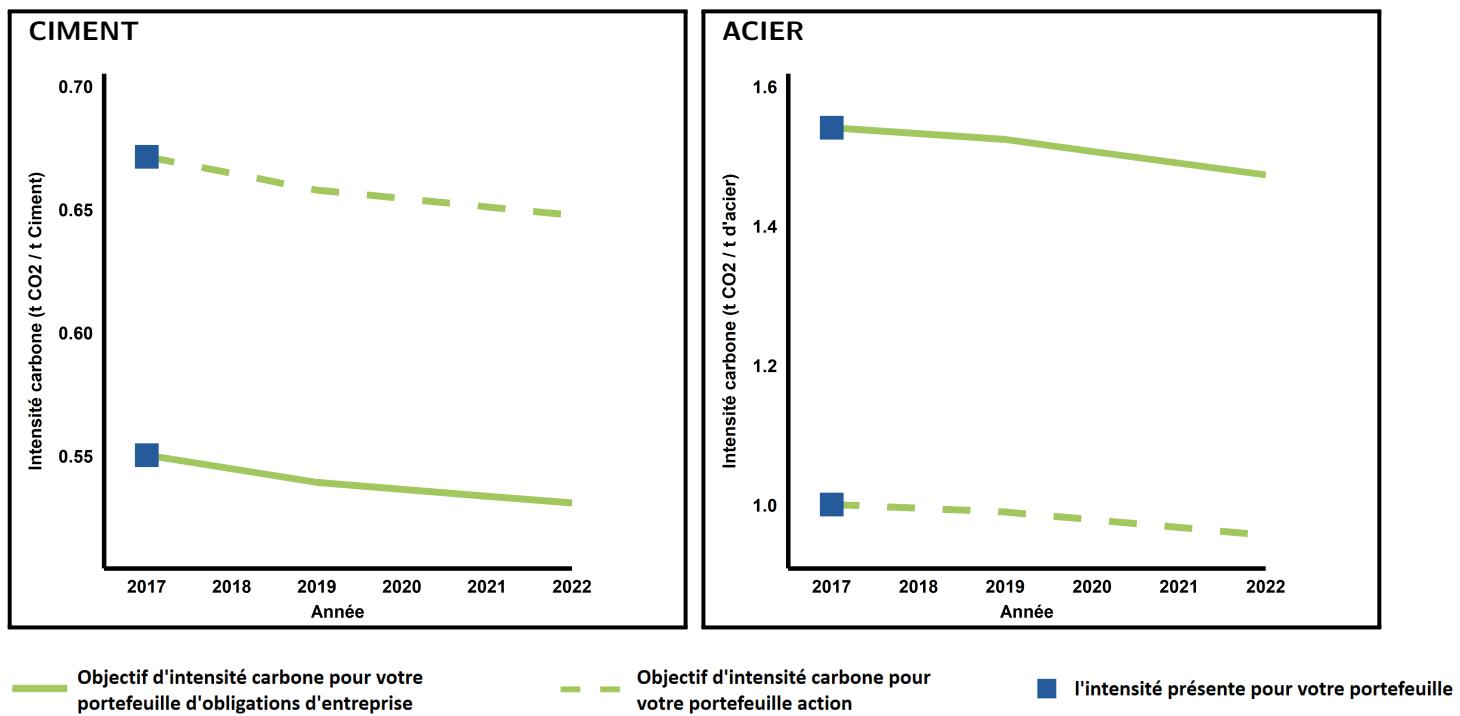
Comme mentionné dans l'introduction du présent rapport, il existe un certain nombre de secteurs pour lesquels aucune technologie zero carbone n'existe ou n'a encore été modélisée par les scénarios 2°C de l'AIE (hors alternatives partielles, telles que le bois pour le ciment). Pour ces secteurs, les efforts de décarbonisation consisteront en un accroissement de l'efficacité de la production et de l'utilisation, ainsi qu'à des investissements dans la recherche et le développement au cours des 5 à 10 prochaines années, afin d'amener à maturité commerciale des alternatives zero carbone aussi vite que possible. Par conséquent, les scénarios et les données sont relativement imprécis.

Les chiffres présentés ici sont basés sur des estimations l'intensité carbone, basées sur un modèle d'estimation des émissions, développé par 2° Investing Initiative en collaboration avec la société de conseil EY, et le model RightShip / Carbon War Room pour le secteur des navires. Le modèle est public. Ce modèle étant une estimation externe et top-down, il est empreint de certaines incertitudes. Les résultats doivent donc être considérés comme des estimations, contrairement aux analyses précédentes dans les secteurs de l'énergie, de l'électricité et de l'automobile. Dans les paragraphes qui suivent, les secteurs sont considérés individuellement.

Sidérurgie. La sidérurgie représente la deuxième plus grande consommation d'énergie industrielle dans le monde, après les produits chimiques, et est le secteur qui émet le plus de CO<sub>2</sub>. L'utilisation d'un four à arc électrique comme alternative aux méthodes conventionnelles est particulièrement important pour ce secteur. Ce procédé alternatif de production d'acier est donc présenté conjointement avec l'intensité carbone.

Après les produits chimiques, la production d'acier est le second plus gros consommateur d'énergie parmi les secteurs industriels, et le secteur le plus émetteur de carbone. Le déploiement des fours électriques à arc est clé à la réduction des émissions (même si cette technologie reste émettrice de carbone). Le taux de déploiement de ce procédé plus efficace est donc présenté en combinaison avec l'intensité de CO<sub>2</sub>.

Si votre portefeuille est investi dans ces secteurs, les résultats illustrent l'intensité carbone estimée par tonne d'acier et de ciment produite pour le portefeuille actions/obligations entreprise ainsi que pour le «benchmark» 2°C. Les résultats sont notamment basés sur la trajectoire de décarbonisation sectorielle définie par Science-based Targets Initiative, développée par WWF, WRI et CDP. Ces résultats peuvent servir de point de départ à des discussions avec les producteurs d'acier concernant l'intensité carbone et les stratégies compatibles avec l'objectif 2°C. Les données présentées ici sont malheureusement trop imprécises pour la mise en œuvre de stratégies d'allocation de portefeuille.



Source : 2ii, à partir de 2ii/EY 2016, PlantFacts, Cemnet, AIE 2017, et SDA 2015

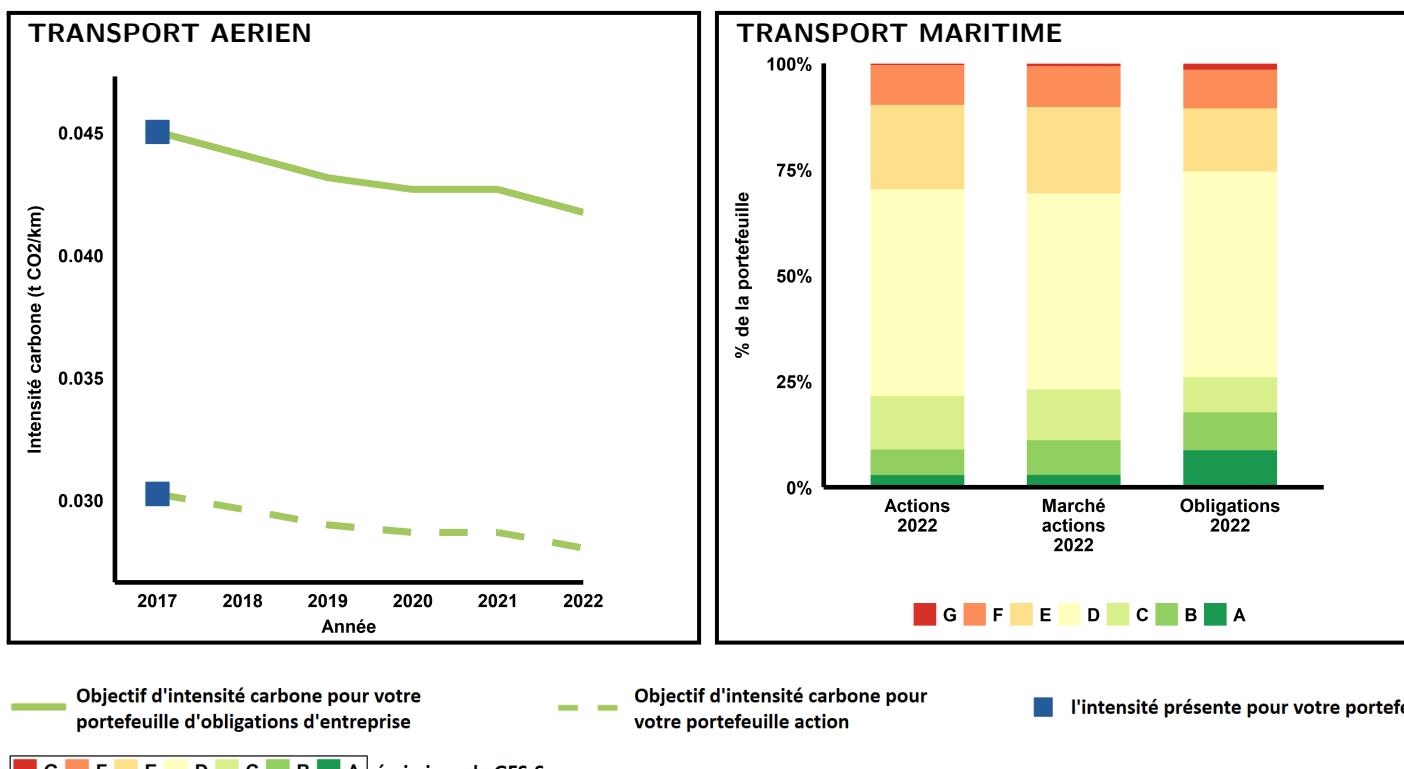
## AUTRES SECTEURS - AERIEN & MARITIME

Dans un scénario 2°C, le transport aérien et maritime doit fournir environ 20% des efforts de décarbonisation nécessaires dans le transport. Même si des initiatives ont été prises pour introduire des technologies zéro carbone dans les décennies à venir, notamment les annonces d'Easyjet et Airbus sur leurs investissements dans les avions électriques, il n'y a pas pour le moment d'alternative au moteurs à combustion. L'intensité carbone a donc été retenu comme indicateur, comme pour l'acier et le ciment.

Concernant la comparaison avec un scénario 2°C, l'approche retenue pour ces deux secteurs est différentes : globalement la précision du scénario AIE ne permet pas la comparaison avec la situation du marché aujourd'hui et la trajectoire 2°C pour les années à venir, telle que nous l'avons calculé pour les autres secteurs. Nous avons choisi d'appliquer d'autres méthodes, en s'appuyant sur ce qui a déjà été développé dans ces secteurs :

- Pour le secteur aérien, nous avons utilisé la « Sectoral Decarbonisation Approach » (SDA) du projet « Science-Based Target » (SBT) : la courbe de la trajectoire 2 °C prend comme point de départ la situation actuelle du portefeuille, et non la moyenne du secteur. Pour convertir la flotte d'avions en CO<sub>2</sub>, nous avons dû définir des hypothèses en matière de taux d'utilisation des avions. Cela introduit un niveau d'incertitude qui ne permet pas une comparaison entre compagnies aériennes. Par ailleurs, il est important de noter que nous avons uniquement mené l'analyse pour le transport de passagers, l'activité cargo est hors périmètre.
- Pour le secteur maritime, nous n'avons pas développé de cible 2°C. Le scénario IEA ne donne qu'une indication pour la trajectoire des émissions du secteur dans son ensemble. Or, étant donné les différences entre usages (pétrolier, cargo, etc.), cela n'avait pas grand sens de comparer les compagnies à une cible globale. Il est techniquement possible de développer des trajectoires pour chaque catégorie de navire, mais le projet SDA n'a pas encore traité ce secteur. Nous avons donc préféré appliquer une autre méthode, bien établie sur le marché, qui permet uniquement de comparer les compagnies et les portefeuilles entre eux. Il s'agit de la catégorisation par niveau d'efficacité carbone, développée par Carbon War Room et Rightship. Chaque navire est noté de A à G, où A est étant la meilleure note. Le classement est calculé de manière dynamique afin de tenir compte des améliorations annuelles d'efficacité et des variations de la moyenne, de sorte que les navires «A» représentent toujours les 10% supérieurs (mesurés en termes d'intensité de CO<sub>2</sub>).

Si votre portefeuille est investi dans le transport aérien de passagers, les graphiques suivants montrent l'intensité carbone, normalisée par kilomètre pour vos actions et obligations. Si votre portefeuille est investi dans le transport maritime, les graphiques montrent l'exposition par catégorie d'efficacité carbone (A-G) pour les portefeuilles et la comparaison à la moyenne.



Source : 2ii, à partir de 2ii/EY 2016, FlightAscend et Rightship / Carbon War Room

## **PARTIE 3: POSSIBILITÉS D'ACTION**

# VUE D'ENSEMBLE

Si vous décidez de mettre en œuvre une stratégie climatique, nous vous fournissons à cet effet une liste de fournisseurs de services spécialisés. À cette fin, 2 ° Investing Initiative, en concertation avec Swiss Sustainable Finance, a demandé aux principales sociétés de conseil travaillant sur le sujet, de présenter brièvement leurs services. Les informations fournies n'ont pas été vérifiées, l'exactitude et l'exhaustivité de ces informations ne sont donc pas garanties.

Cette liste comprend des prestataires d'analyses de portefeuille, s'appuyant sur le modèle utilisé ici, ou mettant en oeuvre des approches alternatives qui ne compare pas spécifiquement le portefeuille à l'objectif 2°C. Elle comprend aussi des organisations en mesure d'accompagner l'engagement actionnarial auprès des entreprises. La liste exclut les prestataires qui proposent aussi des fonds ou des produits similaires. Dans ce contexte, on présente un aperçu de divers fournisseurs et modèles internationaux qui effectuent des analyses de risques sur la base de cette analyse de compatibilité climatique ou d'autres approches.

Aux pages suivantes, nous présentons quelques pistes d'actions actuellement suivies par les investisseurs internationaux pour mettre en œuvre des stratégies climatiques en soutien de l'Accord de Paris. Deux options sont examinées en détail (voir encadré ci-dessous). Les options illustrées sont présentées à titre général et ne sont pas conçues spécifiques pour vos portefeuilles.

## GESTION DE PORTEFEUILLE

Les investisseurs peuvent influer sur le coût et la disponibilité du capital par leurs décisions d'investissement. La logique de cette approche est de réduire les coûts de financement des investissements verts et de libérer du capital pour ces investissements, ou de réduire la disponibilité du capital pour les investissements polluants. L'impact de telles stratégies dépend évidemment de la liquidité du marché et ainsi que la possibilité de mobiliser une masse critique d'investisseurs mettant en œuvre une stratégie coordonnée : un acteur isolé vendant ses titres du secteur pétrolier aura peu de chances d'influencer durablement les cours en bourse et donc le coût du capital pour les émetteurs. A l'inverse, sur des marchés peu liquides, ou si une approche coordonnée est menée à grande échelle sur des activités très ciblées, où ces approches ont plus de chances d'avoir un impact. Cependant, elles s'accompagnent alors de risques pour l'investisseur. Au global, pour les secteurs intenses en carbone, la capacité des investisseurs à influencer le coût du capital par la réallocation de leur portefeuille est assez limitée, d'autres investisseurs pouvant saisir les opportunités financières ainsi créées et neutraliser l'effet. Cependant, afin de réduire les risques transition d'un portefeuille, il peut être utile de réduire la part des secteurs à forte intensité de CO<sub>2</sub> dans le portefeuille..

## ENGAGEMENT

En tant qu'actionnaires, les institutions financières peuvent influencer les décisions d'investissement et la stratégie des entreprises à travers l'utilisation de leurs droits de vote. Certains investisseurs sont déjà impliqués dans des actions d'engagement, par exemple dans le cadre de l'initiative « Aiming for A Initiative », menée par the Church of England et d'autres investisseurs (p. ex. Pensions Trust, Sarasin & Partners). Pour réussir, ces activités doivent être soutenues soit par la direction de l'entreprise, soit par la majorité des actionnaires. Cela nécessite de réunir un nombre important d'investisseurs actifs. Les prestataires de services peuvent cordonner de telles stratégies. Ces dernières années, les investisseurs se sont engagés activement dans le cadre d'associations d'investisseurs telles qu'UN PRI ou IIGCCC. Cette stratégie peut être mise en œuvre en complément de la réallocation du portefeuille.

# ANALYSE DU SCÉNARIO 2°C ET RÉPERCUSSIONS EN TERMES DE RISQUES

Bien que l'analyse mette l'accent sur l'alignement avec l'Accord de Paris dans une logique de contribution à l'intérêt général, le sujet peut aussi être traité sous l'angle du risque financier pour les caisses de pension et les compagnies d'assurance suisses, si la transition énergétique n'est pas correctement anticipée.

Pour les caisse de pension et les compagnies d'assurance suisses le principal risque semble plus prononcer si l'objectif de 2 °C ne pas atteint. Dans un scénario 6°C, les analyses d'Aviva et de l'Economist Intelligence Unit évaluent à environ USD60 000 milliards (Aviva 2015) la perte de valeur nette pour les actifs financiers sous gestion aujourd'hui. La TCFD (Task Force on Climate-related Financial Disclosures) initiée par le FSB (Comité de Stabilité Financière) appelle ces risques « risques physiques ».

Si l'objectif 2 °C est atteint, ces risques physiques peuvent être réduits considérablement : le coût serait limité moins de USD10 000 milliards si l'on reste sous la barre des 3 °C selon ces mêmes estimations Aviva / ECIU. Toutefois, les portefeuilles d'investissement peuvent alors être exposés à ce que la TCFD appelle les « risques de transition », à savoir les risques économiques et financiers associé à la transition vers une économie sobre en carbone. Ces risques sont susceptibles d'être particulièrement prononcés pour les secteurs les plus émetteurs de CO<sub>2</sub>, et donc leurs investisseurs. La plupart de ces secteurs sont couverts par notre analyse, dans les sections précédentes. Bien que l'analyse de scénario 2 °C présentée dans ce rapport ne soit pas directement une évaluation des risques financiers, elle peut aider à mieux appréhender l'exposition au risque de transition des caisses de pension et des compagnies d'assurance suisses. Elle permet notamment de comprendre si la transition nécessaire sera progressive (lorsque les plans de production et d'investissement sont alignés avec le scénario 2 °C) ou est susceptible d'être abrupte (correction soudaine liée à l'introduction de nouvelles technologies ou contraintes légales entraînant des faillites des sociétés établies). Toutes les stratégies d'investissement sont exposées à des risques potentiels en la matière. L'analyse de scénario révèle comment chaque stratégie évaluée constitue un pari explicite ou implicite sur un scénario 2°C, 4°C ou 6°C. Selon la trajectoire qui prévaudra in fine, les portefeuilles sous-performeront ou sur-performeront. Du point de vue de l'optimisation du couple rendement/risque sur le long terme, avoir conscience du pari effectué est donc essentiel.

Du point de vue de la gestion des risques de transition, trois questions permettent guider la réflexion:

- 1) Mon portefeuille est-il surexposé à des risques de transition en s'écartant de l'indice de référence de 2°C?
- 2) Si tel est le cas, quels titres au sein de mon portefeuille, sont exposées à des risques de perte de valorisation?
- 3) Si ces risques se concrétisent, quelles est l'ampleur des pertes pour moi?

La réponse à la première question est apportée par l'analyse présentée dans les pages précédentes.

Il existe différentes approches pour quantifier l'exposition :

- Sur la base de la méthode présentée dans ce rapport, il est possible d'isoler les secteurs et titres les plus décalé par rapport à une trajectoire 2°C.
- L'agence de notation Moody's a développé en 2016 une méthodologie permettant de classer les différents secteurs de leur univers d'obligations corporate en fonction du risque de dégradation de la notation de crédit pour des raisons liées à au risque environnemental.

La dernière question est : quelle est la valeur potentielle à risque pour cette partie du portefeuille si un scénario 2 °C se matérialise ? Cela nécessite une analyse financière supplémentaire. Il faut notamment formuler des hypothèses sur la façon dont le marché à déjà intégré (ou non) ces risques dans le prix actuel des actifs financiers. Il existe plusieurs papiers de recherche sur le sujet, publiés par des analystes financiers, des ONG et des consultants, et couvrant les actions et le crédit (2ii 2017).

Dans tout cela, il est important de souligner que les prix des actifs – fondés sur les hypothèses des acteurs du marché sur l'évolution du profil rendement-risque des titres - ne reflètent pas nécessairement les risques économiques auxquels est confrontée une entreprise. Ainsi, le prix des actifs et le risque que leur valorisation diminue ne reflètent pas automatiquement les risques sous-jacents auxquels les entreprises sont exposées. D'un autre côté, il convient de noter que le potentiel de rendement est optimisé lorsque l'allocation du capital est aussi efficace que possible. Si le capital est gaspillé, le bénéfice absolu est également réduit. Les signaux provenant émis par les marchés financiers sous forme de choix de réallocation de portefeuille ou via d'engagement actionnarial peuvent ainsi contribuer à l'optimisation de l'allocation du capital dans l'économie réelle et ainsi aider à maximiser les rendements à long terme.

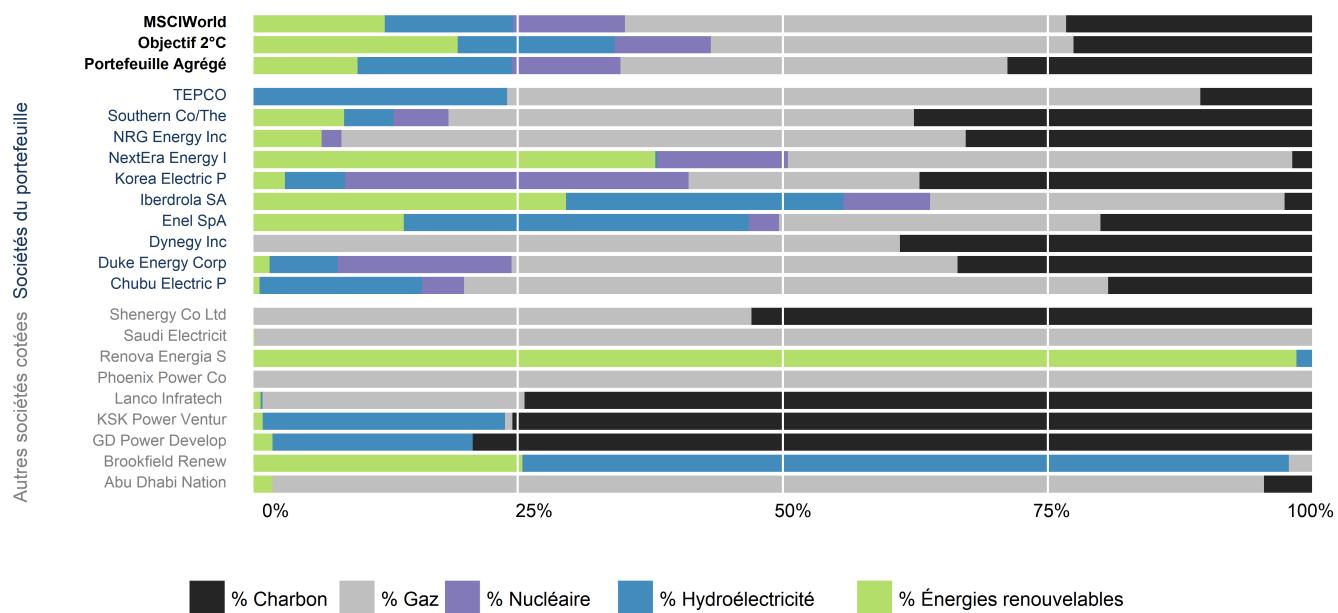
## POSSIBILITÉS D'ACTION - SÉLECTION DES FONDS

Les stratégies d'investissement actives peuvent s'appuyer sur une analyse de scénario 2°C. Dans ce cas, les entreprises peuvent être exclues des portefeuilles ou leurs titres peuvent être sous-pondérés si leur exposition aux technologies, leur efficacité carbon et/ou l'évolution de ces indicateurs ne sont pas cohérentes avec une trajectoire 2°C. Les entreprises qui développent de nouvelles technologies vertes peuvent aussi être identifiées.

Par exemple, de nombreux « fonds verts » ne sont pas suffisamment diversifiés et ne se concentrent que sur certaines entreprises identifiées comme durables ou compatibles avec l'objectif 2°C. Ces stratégies peuvent, par exemple, faire partie d'un mandat plus restreint dans le cadre d'un mandat plus diversifié.

Ce rapport présente des principales sociétés de votre portefeuille (mesurée en fonction du poids du portefeuille): le mixe énergétique pour le secteur de la production électrique, les ventes par motorisation pour le secteur automobile, la composition des technologies dans la production automobile, le budget carbone restant (selon la Carbon Tracker Initiative) pour les investissements dans le secteur du pétrole et du gaz. La présentation d'autres sociétés a été incluse à des fins de comparaison, mais ne saurait être interprétée comme une recommandation en matière d'investissement.

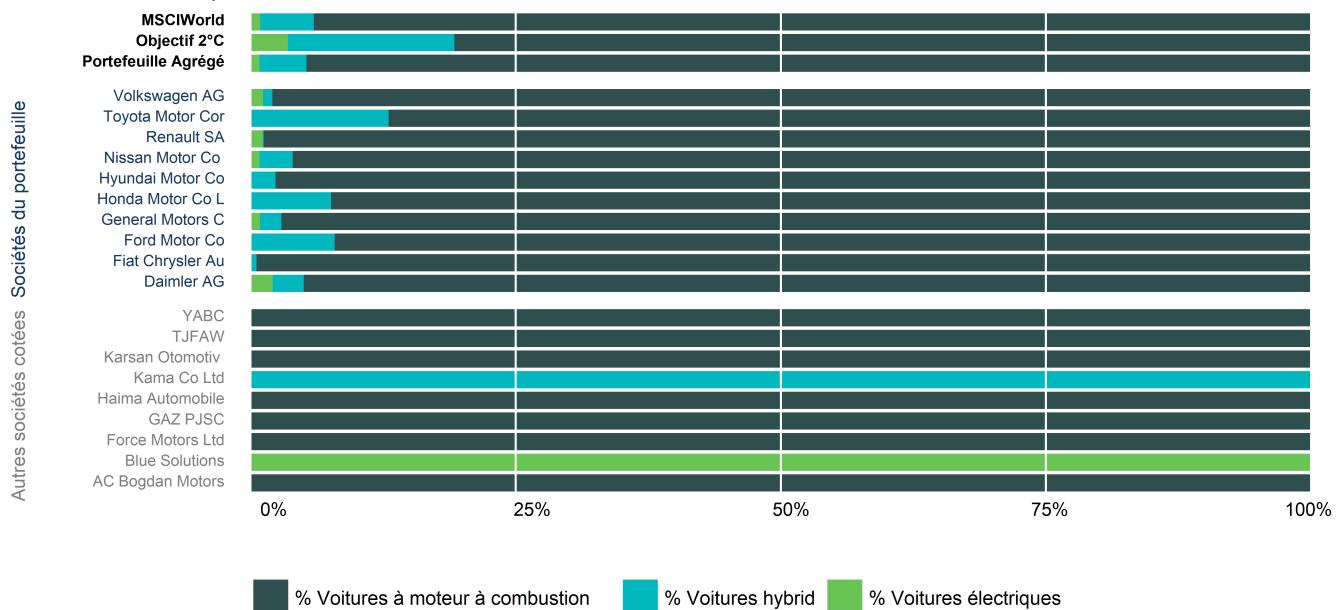
**Producteurs d'électricité.** Le tableau suivant présente le mixe énergétique des sociétés de votre portefeuille en 2022, et le compare à d'autres sociétés de l'univers d'investissement - MSCI World.



Source : 2ii, à partir de GlobalData et AIE 2016

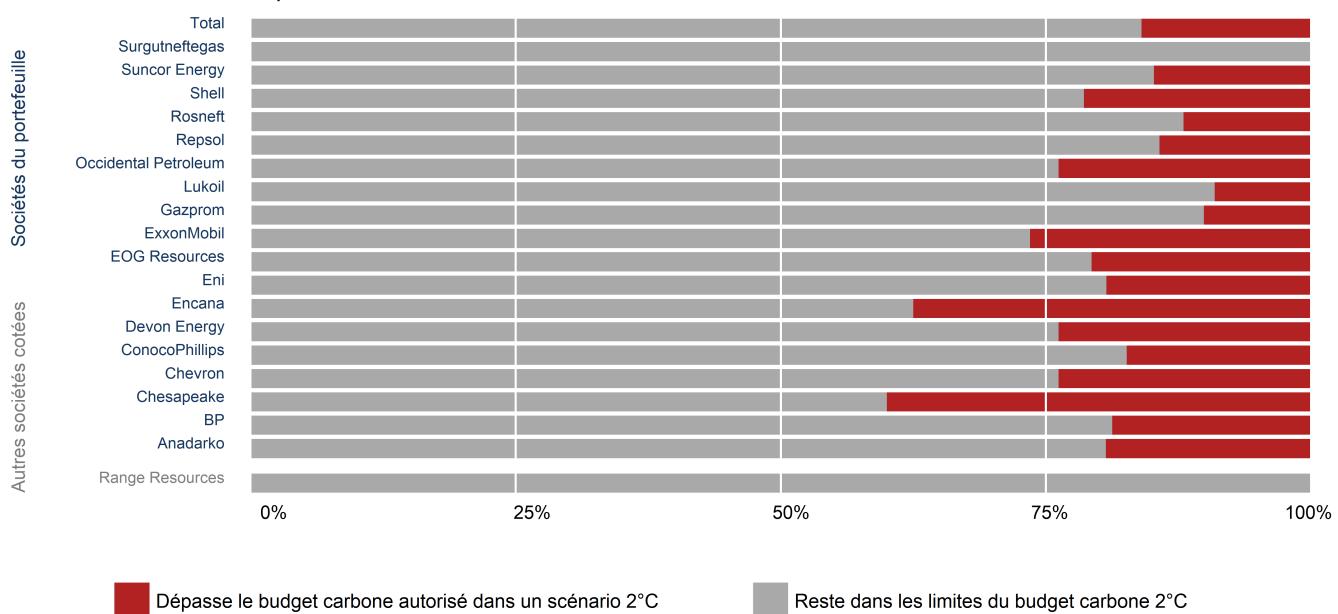
# POSSIBILITÉS D'ACTION - GESTION ACTIVE DU PORTEFEUILLE

**Entreprises automobiles.** Le graphique illustre la combinaison de technologies des plus grands constructeurs automobiles en 2022. La majorité des entreprises produit moins de voitures hybrides et électriques que le «benchmark» 2°C. Dans l'ensemble, le marché se situe nettement en deçà du «benchmark» 2°C.



Source : 2ii, à partir de WardsAuto / AutoForecastSolutions et AIE 2017

**Bilan carbone des compagnies pétrolières et gazières.** Même si une analyse de la combinaison de technologies n'est pas réalisable, il reste tout de même possible de différencier les entreprises du secteur pétrolier et gazier. Une approche pionnière menée par la Carbon Tracker Initiative et par UN PRI tient compte des coûts de production estimés des réserves pétrolières et des plans d'investissement. Sur cette base, la part des réserves / production future, qui se situe en dehors de la trajectoire des 2°C, est déterminée. Cette part est la somme de la production pétrolière future, qui est supérieure à la limite de 2°C, une fois les réserves existantes épuisées. L'approche répartit ainsi la production future selon le principe du « moindre coût ». Le graphique ci-dessous présente les résultats des plus grandes sociétés pétrolières et gazières du portefeuille, ainsi qu'une sélection d'autres sociétés du MSCI World à des fins de comparaison.



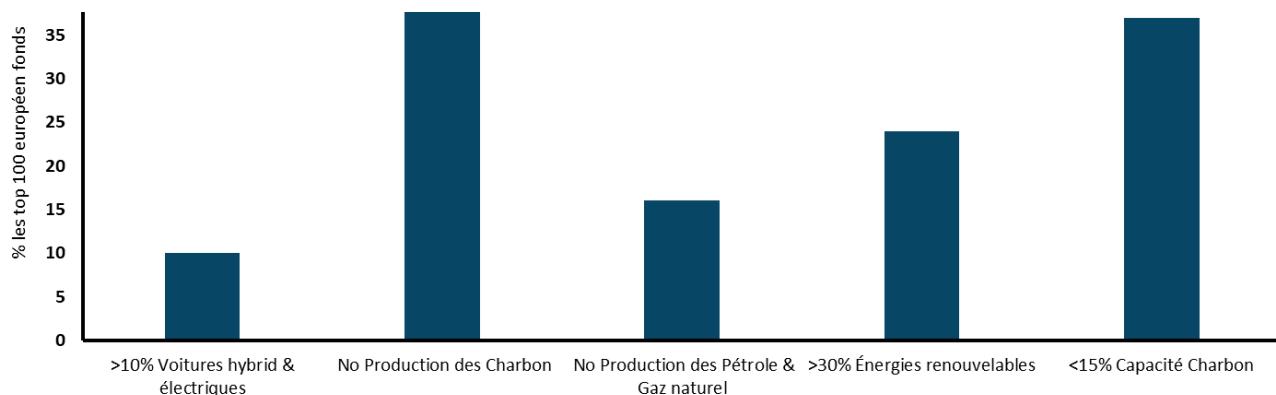
Source : 2ii, à partir de Carbon Tracker Initiative / UN PRI 2017

## POSSIBILITÉS D'ACTION - SÉLECTION DES FONDS

En plus d'une gestion directe et active, les stratégies de portefeuille peuvent également être mises en œuvre pour des fonds qui poursuivent explicitement une stratégie compatible avec le scénario 2°C. Certains fonds ne mettent pas explicitement en œuvre une stratégie 2°C, mais obtiennent néanmoins de bons résultats par rapport à l'analyse du scénario 2°C. Voici un résumé des principales stratégies qui existent actuellement sur le marché, dont certaines sont appliquées de manière combinée :

- Les stratégies « à faible intensité carbone » tentent de réduire l'empreinte carbone du portefeuille en sous-pondérant ou en excluant directement les entreprises à forte intensité carbone. En général, cela concerne tout particulièrement les fournisseurs d'énergie à forte intensité carbone, ainsi que les entreprises de certaines industries (par exemple le ciment). Toutefois, ces stratégies ne prennent en compte que les émissions directes (Scope 1) et les émissions liées à la consommation d'électricité (Scope 2), plutôt que les émissions générées indirectement dans la chaîne d'approvisionnement ou dans l'utilisation du produit (Scope 3). Par conséquent, les constructeurs automobiles ne sont souvent pas pris en considération. De même, pour les entreprises extractives (charbon, pétrole et gaz) l'analyse ne tient pas compte des émissions des produits ( $> 90\%$  des émissions totales). En outre, pour la majorité des actions, l'analyse s'appuie sur des données estimées, malgré les écarts observés dans les rapports, ce qui peut engendrer des incertitudes importantes. Enfin, l'analyse de l'intensité carbone est souvent basée sur des facteurs normalisés en fonction de la capitalisation boursière ou des revenus, lesquels peuvent entraîner des biais lors de l'interprétation des résultats. Cette stratégie est mise en œuvre par exemple par le fonds de pension français ERAFP et le caisse de pension suédois AP4.
- Les stratégies « zéro fossile » se focalisent sur les entreprises disposant de réserves de combustibles fossiles : principalement les entreprises du charbon, pétrole et gaz. Ces stratégies ne tiennent pas compte directement la production d'énergie, ni les émissions associées. Elles sont souvent liées à la première stratégie et peuvent donc, en combinaison, compenser certaines de leurs faiblesses respectives. A ce jour, plus de 700 investisseurs, avec 5 000 milliards de francs d'actifs se sont engagés dans un désinvestissement partiel ou total des combustibles fossiles. La liste comprend notamment plus de 40 institutions catholiques, le Fonds d'État norvégien, Allianz, AXA et Aegon.
- Les « stratégies d'investissement vertes » se concentrent sur les alternatives aux produits carbo-intensifs. Ces approches s'appuient sur l'exposition à certaines technologies (par exemple, les énergies renouvelables, les voitures électriques) ou à la production de produits et services « verts » par le biais d'une taxonomie. Le défi consiste ici à mélanger différentes catégories de produits « verts » (tels que les produits écologiques destinés aux secteurs des transports et de l'électricité, ou d'autres industries). Les stratégies actives impliquant des portefeuilles très concentrés ont souvent un avantage à ce titre grâce à une expertise spécifique dans les entreprises individuelles et une plus grande flexibilité. Cette stratégie est de plus en plus associée aux deux premières stratégies. Les principaux investisseurs ayant adopté cette stratégie sont l'Australian Pension Fund Local Government Super, le fonds de pension de HSBC, ainsi que le Fonds de pension de l'Agence pour l'environnement britannique.

Aucune recommandation pour des fonds ou des stratégies spécifiques n'est formulée dans le cadre de ce projet, mais il convient de noter que le marché se développe rapidement et que tout laisse à penser que la gamme de produits continuera à s'étendre dans les années à venir. De plus, certains acteurs du marché ont commencé à développer des notations climatiques liées à ces stratégies de fonds (voir liste en annexe). Le graphique ci-dessous illustre la prévalence de différentes stratégies parmi les 100 plus grands fonds en Europe (à partir des données Morningstar).



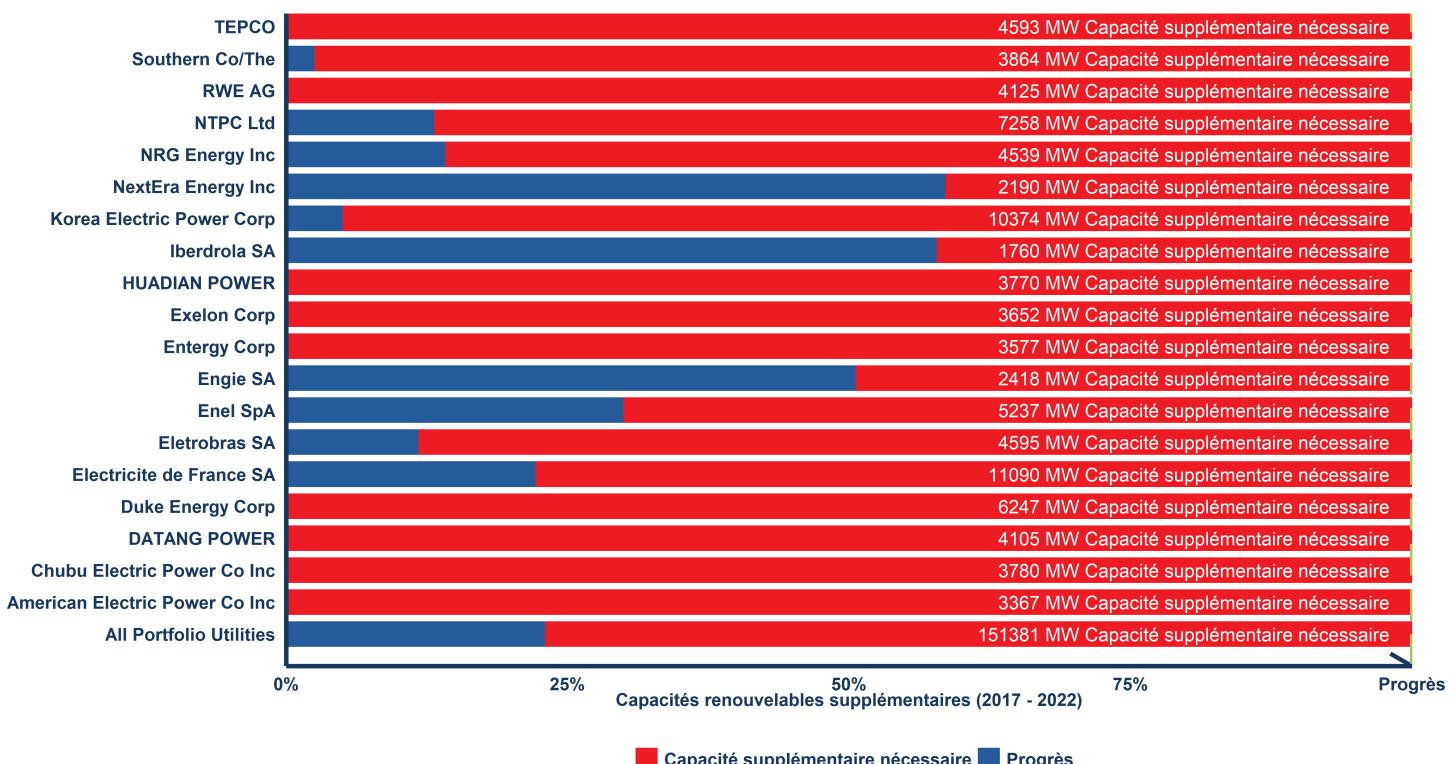
Source : 2ii, à partir de GlobalData, WardsAuto / AutoForecastSolutions et Morningstar, AIE 2016, et AIE 2017

# OPTIONS D'ACTION - ENGAGEMENT

En complément des choix d'allocation de portefeuille, l'engagement actionnarial auprès des entreprises est une option possible. Cette approche vise notamment à influencer la stratégie de l'entreprise pour la rendre plus résiliente à un scénario 2°C et y maintenir sa part de marché. En s'appuyant sur des données prospectives concernant les plans d'investissement, il est possible d'engager une discussion avec les sociétés en portefeuille. Cependant, il convient de tenir compte du fait que les plans d'investissement des sociétés peuvent encore changer de manière significative – y compris sur la période présenté dans cette analyse. Le graphique de droite illustre l'évolution des prévisions des entreprises en matière de production de voitures électriques et hybrides en 2020, à partir des données 2015, 2016 et 2017 (données fournies par le fournisseur de données, la qualité des données ne peut être garantie par 2Dii ou le gouvernement Suisse).

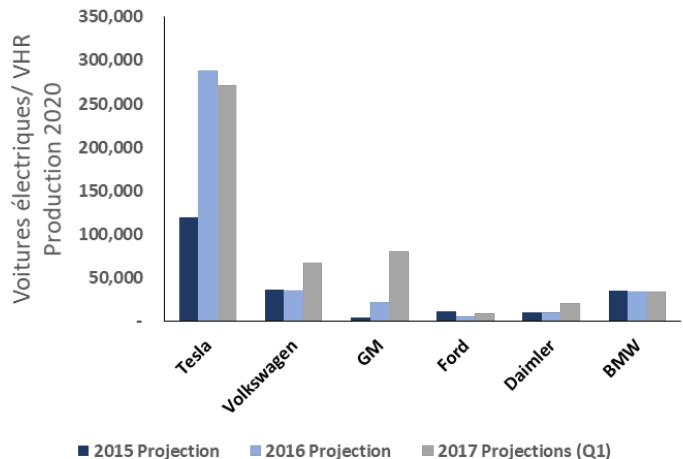
Ces analyses peuvent ensuite être comparées avec le scénario 2°C afin d'établir un objectif concret lors de la discussion avec les entreprises. Le graphique ci-dessous illustre les investissements prévus dans les énergies renouvelables par rapport au scénario 2°C des principales entreprises de votre portefeuille. Les prestataires de services d'engagement (voir annexe relative aux prestataires de services) peuvent accompagner les actions dans ce domaine.

**Les plans d'investissement et de production des entreprises productrices d'électricité en matière d'énergies renouvelables peuvent être comparés au volume d'investissement requis par le scénario 2°C.**



Source : 2ii, à partir de GlobalData et AIE 2016

**Les plans de production changent et l'engagement peut y contribuer de manière significative.**



Source : 2ii, à partir de WardsAuto / AutoForecastSolutions et AIE 2017

# LES SOURCES DE DONNÉES ET LES RÈGLES DE CALCUL

Les données et les sources de scénarios utilisées pour cette analyse figurent ci-dessous. Pour plus d'informations sur le modèle et la méthode de calcul, veuillez consulter le site [www.transitionmonitor.ch](http://www.transitionmonitor.ch).

## Sources des données et analyses des scénarios.

Les données automobiles datent de juillet 2017 et sont fournies par WardsAuto / AutoForecastSolutions. Les données relatives à l'énergie, sur la production de pétrole, de gaz et de charbon datent de juillet 2017 et sont fournies par GlobalData. Pour effectuer le rapprochement de ces données avec les sociétés les détenant, nous nous appuyons sur l'information des fournisseurs mentionnés ci-dessus enrichies avec des données Bloomberg, lorsque cela est possible. L'ensemble des données financières, ainsi que les identifiants permettant de lier les données de l'entreprise aux instruments financiers, proviennent de Bloomberg.

La trajectoire de décarbonisation des autres secteurs provient de la Science-Based Targets Initiative, qui se base sur l'Agence Internationale de l'Energie. Les scénarios liés au secteur de l'énergie et de l'électricité proviennent du World Energy Outlook 2016 de l'AIE. Ce présent rapport ne comprenant pas de scénarios relatifs au secteur automobile, nous utilisons aussi le Energy Technology Perspectives de l'AIE. Les points de repère pour le secteur de l'électricité sont déterminés au niveau régional et appliqués en fonction des données d'exposition régionales, puis agrégés et pondérés en fonction de l'exposition régionale du portefeuille. Tous les autres résultats sont globaux.

## Règles d'allocation.

Pour l'analyse, deux règles d'allocation différentes ont été appliquées aux portefeuilles actions et obligations d'entreprise, en raison des différences de nature des portefeuilles. Pour les portefeuilles actions, l'analyse est basée sur le pourcentage de détention des sociétés et de leurs filiales, mesurée en fonction de toutes les actions en circulation des sociétés. Cette approche reflète le fait que les parts représentent des ratios de propriété.

Dans le cas des obligations, l'exposition est déterminée sur la base de la partie du portefeuille de l'instrument de crédit concerné. L'exposition de l'entreprise est définie par la combinaison de technologies (par exemple, le ratio des énergies renouvelables par rapport à d'autres types de charbon). C'est pourquoi les résultats des portefeuilles des obligations d'entreprises ne sont pas présentés en chiffres absolus.

La répartition des efforts pour atteindre l'objectif 2°C est basée sur le principe d'équité, selon lequel la part de la variation requise est calculée en fonction de la part du portefeuille dans la production/capacité globale. En conséquence, aucune hypothèse spécifique n'est formulée pour modifier la part de marché des différents acteurs ou groupes.

Toutes les informations contenues dans ce rapport sont fournies à titre informatif uniquement et ne constituent pas une recommandation d'investissement ou une invitation à acheter ou à vendre un investissement ou un titre. Les informations sur les sociétés individuelles sont fournies à titre indicatif et sont basées sur des données tierces. 2 ° Investing Initiative n'assume aucune responsabilité quant à son exactitude ou son exhaustivité. Bien que 2 ° Investing Initiative ait pris toutes les mesures raisonnables pour s'assurer que l'information contenue dans ce rapport est exacte et à jour, elle ne prétend pas être complète ou exacte et n'assume aucune responsabilité pour les erreurs ou omissions.

## Sources :

IPCC (<https://www.ipcc.ch/report/ar5/>)

FSB (2017) <https://www.fsb-tcfd.org/publications/final-recommendations-report/>

Aviva / ECIU (2015) <https://www.aviva.com/media/thought-leadership/climate-change-value-risk-investment-and-avivas-strategic-response/>